



Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des **CAMSP** de la région Grand Est

Données 2021



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est
par le CREA Grand Est
et réalisée par Younès Abdelaziz, chargé d'études stagiaire,
avec la contribution de Marjorie Hoenen, chargée d'études,
sous la direction de Thibault Marmont*

Rapport final - Septembre 2023

Sommaire

Partie A – Présentation générale des CAMSP du Grand Est.....	5
1. Localisation des CAMSP dans la Région Grand Est.....	5
2. Plage d’ouverture	6
❖ Jours d’ouverture	6
Partie B – Activité de l’année 2021	7
1. Activité pour l’ensemble des enfants de la file active.....	7
❖ File active.....	7
❖ Nombre d’enfants de la file active par ETP	8
❖ Modalité d’accompagnement	9
❖ Rendez-vous programmés durant l’année 2021	10
2. Interventions des professionnels de santé auprès des enfants.....	11
❖ Interventions réalisées au CAMSP.....	11
❖ Interventions réalisées hors du CAMSP ou site du CAMSP	12
❖ Interventions réalisées par au moins un médecin	12
3. Prévention	13
❖ Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP.....	13
❖ Interventions réalisées en maternité par ETP	13
Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2021	14
1. Modalités d’accompagnements des enfants présents au 31 décembre 2021	14
❖ Modalité d’accompagnement	14
❖ Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique	15
❖ Pyramides des âges au 31 décembre 2021	16
❖ Terme de naissance.....	17
❖ Âge à l’entrée au CAMSP.....	18
❖ Domiciliation et temps de trajet	18
❖ Handicap et mesures de protection de l’enfance	19
❖ Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10.....	22
❖ Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique	23
❖ Mode de garde principal des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique	24
❖ Mode de scolarisation des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique	25
Partie D – Procédure d’accueil des enfants de la file active	26
1. Origine des enfants entrés au CAMSP en 2021.....	26
❖ Acteurs ayant adressé les enfants entrés au CAMSP en 2021	26
2. Délai d’accueil au CAMSP	27

❖ Indicateur d'attente par rapport à la file active	27
❖ Indicateurs d'attente en moyenne par ETP.....	28
Partie E – Parcours des enfants sortis en 2021	28
1. Âge à la sortie et durée de prise en charge.....	28
❖ Âge à la sortie	28
❖ Durée de prise en charge des enfants sortis en 2021	29
2. Motif de sortie et parcours envisagé	29
❖ Motif de sortie.....	29
❖ Parcours envisagé après le CAMSP	30
❖ Enfant en attente de sortie	31
Partie F – Ressources humaines	32
1. Ressources humaines internes.....	32
❖ Nombre d'ETP du compte administratif par métier.....	32
❖ Taux d'ETP non pourvus (Région Grand Est)	33
Annexe.....	35

Avertissement sur la qualité des réponses aux différentes questions

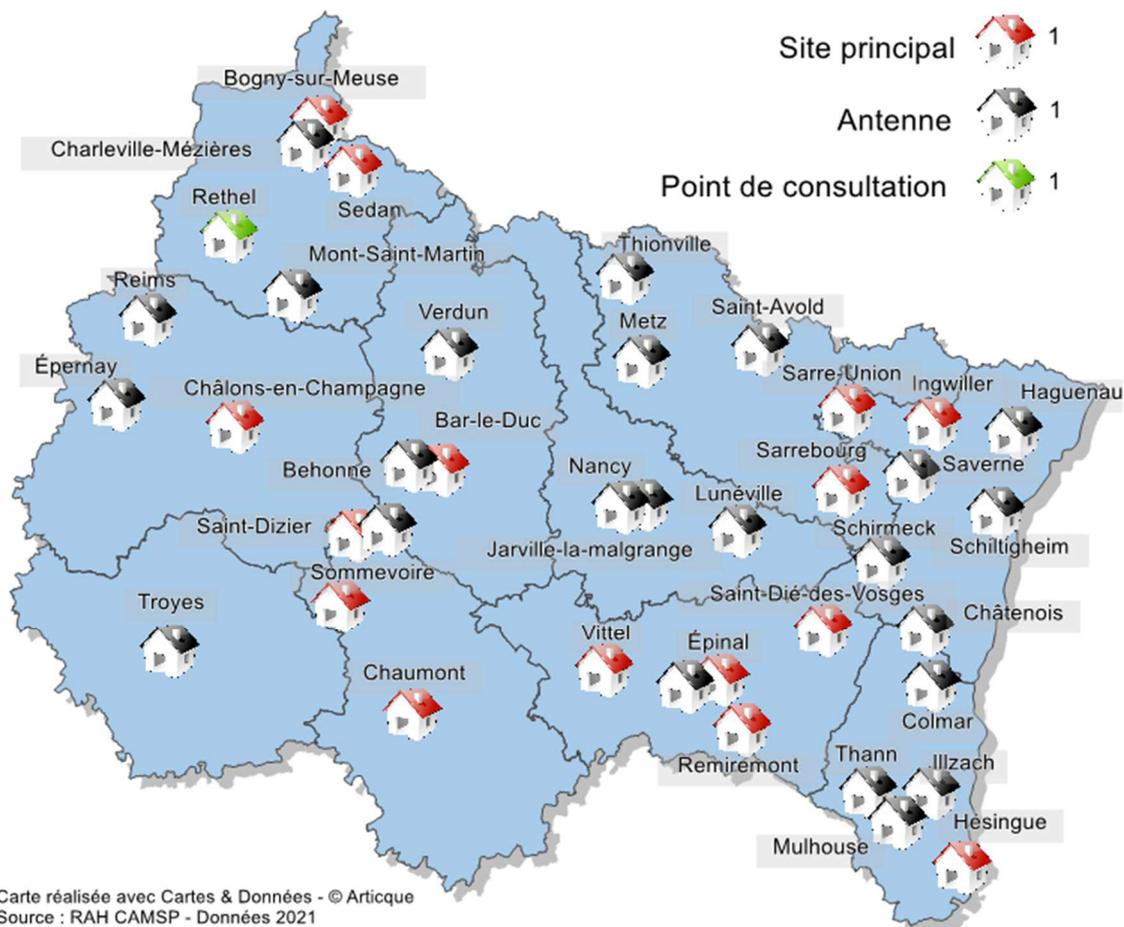
Tous les CAMSP ayant renseigné un rapport n'ont pas systématiquement donné réponse à l'ensemble des questions posées. Par conséquent, tous les tableaux présentant des résultats concernant la file active ou les effectifs au 31 décembre n'indiquent pas les mêmes totaux, du fait d'une information demandée non connue ou non collectable.

Pour autant, dans cette restitution, le parti est pris de laisser apparaître tel quel l'ensemble des résultats produits par les établissements, sans redressement. En effet, les tendances qu'ils dégagent peuvent apporter des éléments de connaissance tout aussi intéressants et pertinents que les volumes et/effectifs auxquelles elles se rapportent.

Partie A – Présentation générale des CAMSP du Grand Est

La Région Grand Est compte au 31 décembre 2021 un total de 24 CAMSP (sites principaux). Chacune de ces structures a renseigné un rapport d'activité harmonisé (RAH). Le taux de réponse est de 100 %.

1. Localisation des CAMSP dans la Région Grand Est¹



Département	Site principal	Antennes	Total
Ardennes	1	3	4
Aube	1	0	1
Marne	2	1	3
Haute-Marne	1	3	4
Meurthe-et-Moselle	4	2	6
Meuse	2	1	3
Moselle	3	1	4
Vosges	1	3	4
Bas-Rhin	5	2	7
Haut-Rhin	4	1	5
Grand Est	24	16	41

Champ : 24 CAMSP répondants

La quasi-totalité des départements du Grand Est compte plusieurs sites d'implantation d'un CAMSP. Ces structures tentent de s'inscrire dans une logique de proximité.

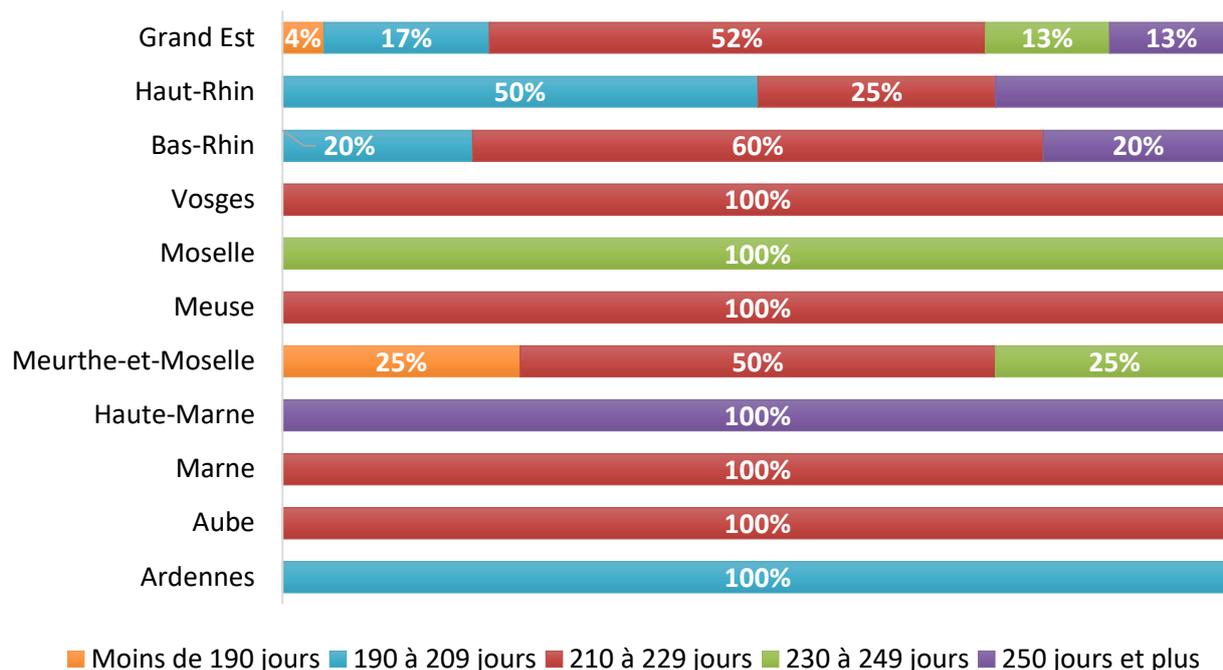
¹ Selon les données renseignées par les CAMSP

2. Plage d'ouverture

❖ Jours d'ouverture

En 2021, en moyenne, les CAMSP de la région sont ouverts 224,5 jours (sites principaux), avec un minimum de 185 jours (en Meurthe-et-Moselle) et un maximum de 315 jours (dans le Haut-Rhin). La majorité des CAMSP (12 sites sur 23, soit 52 %) sont ouverts entre 210 et 229 jours par an. Concernant les antennes, les jours d'ouvertures varient entre 33 jours et 205 jours.

Répartition des CAMSP selon le nombre annuel de jours d'ouverture du site principal et le département



❖ Nombre de jours d'ouverture par ETP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
En moyenne par ETP	12,6	14,4	12,5	-	33,1	35,4	18,8	10,8	21,2	22,3	20,1
Minimum	12,6	14,4	8,5	-	24,8	34,2	12,3	10,8	13,6	13,5	8,5
Maximum	12,6	14,4	23,4	-	37,8	36,5	38,8	10,8	30,5	47,5	47,5

La région Grand-Est compte en moyenne 20,1 jours d'ouverture par ETP. Cette moyenne varie entre 8,5 jours d'ouverture dans la Marne et 47,5 jours d'ouverture dans le Haut-Rhin.

À noter qu'un CAMSP n'a pas renseigné d'informations sur le nombre de jours d'ouverture et, un autre, sur les ETP.

Partie B – Activité de l'année 2021

1. Activité pour l'ensemble des enfants de la file active

❖ File active

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'enfants de la file active	546	324	1 348	342	567	368	1 034	293	994	599	6 415
Taux d'enfants vus pour 1000 habitants de - 7 ans²	27,0	13,2	30,2	29,5	10,5	28,4	13,2	12,1	11,5	10,1	15,4
<i>dont vus pour la 1ère fois</i>	210	71	304	104	268	160	531	149	410	273	2480
<i>% de la file active</i>	38%	22%	23%	30%	47%	43%	51%	51%	41%	46%	39%
<i>dont nombre total d'enfants sortis dans l'année</i>	171	82	293	119	227	151	406	140	321	221	2131
<i>% de la file active</i>	31%	25%	22%	35%	40%	41%	39%	48%	32%	37%	33%
<i>dont sortis après bilan ou diagnostic</i>	41	37	13	23	79	59	109	40	160	109	670
<i>% de la file active</i>	8%	11%	1%	7%	14%	16%	11%	14%	16%	18%	10%
<i>dont sortis après un suivi thérapeutique</i>	130	45	128	61	148	92	178	54	147	111	1094
<i>% de la file active</i>	24%	14%	9%	18%	26%	25%	17%	18%	15%	19%	17%

Champ : 24 CAMSP répondants

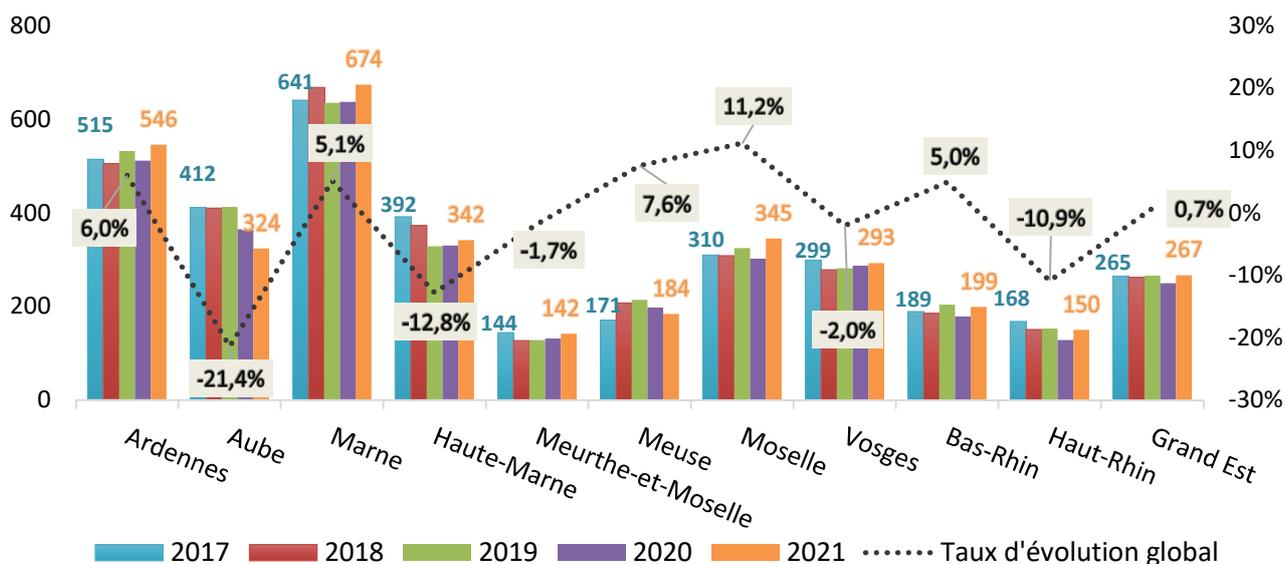
Les effectifs de file active varient fortement selon le territoire : de 293 dans les Vosges à 1348 dans la Marne. La Moselle (1 034) et le Bas-Rhin (994) sont les deux autres départements avec des effectifs relativement importants. Au total, 6 415 enfants ont été accueillis dans un CAMSP au cours de l'année 2021, soit en moyenne 267 enfants par CAMSP.

Rapportés au nombre de jeunes âgés de moins de 7 ans³, les effectifs de la file active renvoient des taux allant de 10 enfants de la file active pour 1 000 habitants de moins de 7 ans dans le Haut-Rhin, à 30 enfants de la file active pour 1 000 enfants de moins de 7 ans dans la Marne. Plus généralement, les départements de l'ante-région Champagne-Ardenne affichent les taux les plus élevés du Grand Est.

² Taux d'enfants vus pour 1000 habitants de moins de 7 ans = $\frac{\text{Nombre total d'enfants de la file active}}{\text{Effectif des moins de 7 ans dans le territoire X}} * 1000$

³ Source : Insee, RP2020, exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Évolution du nombre d'enfants moyen de la file active entre 2017 et 2021 et Taux d'évolution global



Entre 2017 et 2021, le nombre d'enfants de la file active dans le Grand-Est a augmenté de 0,7 % passant de 6 368 à 6 415 enfants. Cette évolution s'élève à 11,2 % en Moselle, tandis qu'elle tombe à -21,4 % dans l'Aube. Par rapport à l'année 2020, le nombre d'enfants de la file active a connu une hausse de 6,9 %.

Évolution du nombre d'enfants vus pour la 1ère fois entre 2017 et 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	40,2%	33,5%	32,6%	42,1%	41,1%	42,1%	47,5%	59,2%	42,1%	36,8%	40,4%
2018	40,2%	33,2%	24,9%	35,9%	44,3%	42,4%	32,0%	57,3%	43,7%	28,9%	35,7%
2019	33,6%	25,2%	27,6%	35,9%	50,1%	41,6%	49,3%	55,0%	46,0%	37,9%	39,6%
2020	32,6%	23,6%	18,1%	40,0%	46,2%	35,2%	40,6%	54,4%	39,9%	32,7%	34,1%
2021	38,5%	21,9%	22,6%	30,4%	47,3%	43,5%	51,4%	50,9%	41,2%	45,6%	38,7%
Évolution	-1,7	-11,6	-10,1	-11,7	6,2	1,4	3,8	-8,3	-0,9	8,8	-1,8

La part d'enfants de la file active vus pour la 1^{ère} fois dans les CAMSP du Grand-Est fluctue entre 2017 et 2021, passant de 40 % à 39 %. Dans le Haut-Rhin, la part d'enfants vus pour la 1^{ère} fois est passée de 36,8 % à 45,6 % soit une hausse de 8,8 points.

❖ Nombre d'enfants de la file active par ETP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
En moyenne par ETP	33,6	21,6	39,6	-	21,7	29,2	29,5	14,4	18,5	14,4	23,8
Minimum	33,6	21,6	24,2	-	17,4	15,4	17,2	14,4	12,0	9,6	9,6
Maximum	33,6	21,6	45,4	-	25,2	42,6	37,9	14,4	30,8	23,6	45,4

Champ : 23 CAMSP

Au niveau régional, en 2021, il y'a en moyenne 23,8 enfants de la file active par ETP. Ce résultat varie de 9,6 enfants par ETP dans le Haut-Rhin à 45,4 enfants par ETP dans la Marne.

❖ Modalité d'accompagnement

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié <u>uniquement</u> de contacts	105	86	653	82	50	44	229	46	200	119	1614
<i>en % de la file active</i>	19%	27%	48%	24%	9%	12%	22%	16%	20%	20%	25%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire	9	72	136	70	386	183	568	136	532	254	2346
<i>en % de la file active</i>	2%	22%	10%	20%	68%	50%	55%	46%	54%	42%	37%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique	263	165	589	197	401	237	572	153	445	291	3313
<i>en % de la file active</i>	48%	51%	44%	58%	71%	64%	55%	52%	45%	49%	52%
Nb d'enfants ayant eu une prise en charge complémentaires non rétribuée CAMSP	61	40	46	1	-	-	0	0	274	0	422
<i>en % de la file active</i>	11%	12%	3%	0%	-	-	0%	0%	28%	0%	7%

Champ : 24 CAMSP répondants

Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient selon le territoire. Un quart des jeunes accompagnés par un CAMSP du Grand Est en 2021 ont bénéficié uniquement de contacts ; cette part varie de 9 % en Meurthe-et-Moselle à 48 % dans la Marne.

De plus, 37 % des enfants des différentes files actives ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ; cette proportion varie de 2 % dans les Ardennes à 68 % en Meurthe-et-Moselle. Le suivi thérapeutique est le mode d'accompagnement majoritaire (52 %) sur l'ensemble de la région avec notamment 71 % des enfants vus dans les CAMSP de Meurthe-et-Moselle. À noter que dans le Bas-Rhin, 28 % des enfants de la file active ont eu une prise en charge complémentaire non rétribuée par le CAMSP, hors consultation médicale au titre du R314.122-124 du CASF⁴.

Évolution du nombre d'enfants ayant bénéficié uniquement de contact entre 2017 et 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	17,3%	31,1%	51,3%	20,7%	20,6%	7,9%	15,4%	9,0%	35,9%	34,8%	29,0%
2018	12,5%	27,8%	53,9%	19,6%	13,6%	6,0%	15,3%	15,1%	29,9%	33,2%	27,5%
2019	10,7%	32,4%	50,8%	23,1%	5,5%	11,1%	18,9%	7,4%	29,9%	27,0%	27,1%
2020	19,7%	30,7%	50,1%	29,7%	12,1%	6,3%	18,5%	9,1%	20,4%	21,7%	25,4%
2021	19,2%	26,5%	48,4%	24,0%	8,8%	12,0%	22,1%	15,7%	20,1%	19,9%	25,2%
Évolution	1,9	-4,5	-2,9	3,3	-11,8	4,1	6,8	6,7	-15,8	-15,0	-3,8

Sur la période 2017-2021, le taux d'enfants de la file active ayant bénéficié uniquement de contact a diminué de 3,8 points. Les CAMSP des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges connaissent une augmentation de ce taux allant de 1,9 à 6,8 points de pourcentage en plus par rapport à 2017.

À l'inverse, les CAMSP de l'Aube, de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin connaissent une diminution allant jusqu'à 15,8 points.

⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006906960/ : I.-Les soins complémentaires, délivrés à titre individuel par un médecin, un auxiliaire médical, un centre de santé, un établissement de santé ou un autre établissement ou service médico-social, sont pris en charge par les organismes d'assurance maladie obligatoire dans les conditions de droit commun, en sus du tarif versé à l'établissement ou au service :

1° Soit lorsque leur objet ne correspond pas aux missions de l'établissement ou du service ;

2° Soit, par dérogation aux dispositions du 2° de l'article R. 314-26, lorsque, bien que ressortissant aux missions de l'établissement ou du service, ces soins ne peuvent, en raison de leur intensité ou de leur technicité, être assurés par l'établissement ou le service de façon suffisamment complète ou suffisamment régulière. Dans ce cas, ces soins doivent faire l'objet d'une prescription par un médecin attaché à l'établissement ou au service.

II. Lorsque les soins complémentaires mentionnés au I sont liés au handicap ayant motivé l'admission dans l'établissement ou le service, leur remboursement est subordonné à l'accord préalable du service du contrôle médical, dans les conditions prévues à l'article L. 315-2 du code de la sécurité sociale. Les préconisations de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, lorsqu'elles existent, sont jointes à la demande d'entente préalable.

❖ Rendez-vous programmés durant l'année 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de RDV programmés	11530	3949	19373	9532	10317	5467	22704	5240	24957	14791	127860
Moyenne par enfant de la file active	21	12	14	28	18	15	22	18	25	25	20
Nb de RDV non réalisés	2661	807	4149	1817	1831	776	3423	938	3858	1680	21940
Taux d'absentéisme	23%	20%	21%	19%	18%	14%	15%	18%	15%	11%	17%

Champ : 24 CAMSP répondants

En 2021, les CAMSP du Grand Est ont réalisé en moyenne 20 interventions par enfant de la file active : cette moyenne varie de 12 dans l'Aube à 28 en Haute-Marne.

Le taux d'absentéisme est de 17 % sur l'ensemble du territoire ; la part de rendez-vous non-réalisé variant de 11 % dans le Haut-Rhin à 23 % dans les Ardennes. L'annulation des rendez-vous est génératrice d'un important travail de réorganisation. L'annulation au dernier moment représente un facteur explicatif important du taux de rendez-vous non-honorés.

Évolution du taux d'absentéisme entre 2017 et 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	22,5%	17,6%	18,7%	18,1%	17,1%	22,6%	16,4%	21,9%	18,6%	12,0%	18,1%
2018	20,4%	17,7%	20,3%	20,2%	17,0%	14,0%	15,5%	16,7%	8,6%	11,8%	15,2%
2019	22,7%	19,2%	19,8%	20,6%	16,9%	13,6%	20,4%	16,7%	11,1%	11,2%	16,8%
2020	22,8%	13,3%	16,2%	19,8%	26,1%	17,5%	15,4%	11,5%	12,2%	7,9%	15,3%
2021	23,1%	20,4%	21,4%	19,1%	17,7%	14,2%	15,1%	17,9%	15,5%	11,4%	17,2%
Évolution	0,6	2,8	2,7	1,0	0,6	-8,4	-1,3	-3,9	-3,2	-0,7	-0,9

Entre 2017 et 2021, à l'échelle régionale, le taux d'absentéisme est passé de 18,1 % à 17,2 % soit une baisse de 0,9 point. Le CAMSP de la Meuse est celui connaissant la diminution la plus importante passant de 22,6 % à 14,2 % sur la période. A l'inverse, le CAMSP de l'Aube a connu une hausse de son taux d'absentéisme de 2,8 points.

2. Interventions des professionnels de santé auprès des enfants

❖ Interventions réalisées au CAMSP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'intervention <u>collectives</u> réalisées avec l'enfant, par <u>un seul pro</u>	171	0	81	95	21	955	120	11	60	535	2 049
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	0,4	0,0	0,1	0,4	0,0	2,9	0,1	0,0	0,1	1,1	0,4
Nb d'intervention <u>collectives</u> réalisées avec l'enfant, par <u>pl. pros</u>	268	101	247	547	29	844	710	129	2823	346	6044
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	0,6	0,4	0,4	2,1	0,1	2,6	0,9	0,5	3,6	0,7	1,3
Nb d'intervention <u>individuelles</u> réalisées avec l'enfant, par <u>un seul pro</u>	7255	2838	12080	4642	5953	2146	10840	5233	15938	7341	74266
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	16,5	11,9	17,4	17,9	11,5	6,6	13,5	21,2	20,1	15,3	15,5
Nb d'intervention <u>individuelles</u> réalisées avec l'enfant, par <u>pl. pros</u>	218	-	1860	413	1083	425	1361	483	1175	881	7899
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	0,5	-	2,7	1,6	2,1	1,3	1,7	2,0	1,5	1,8	1,7

* ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique
 Champ : 22 à 24 CAMSP répondants selon les items

Pour ce qui est des interventions réalisées au sein du CAMSP, la modalité la plus fréquente est très nettement l'intervention individuelle réalisée par un seul professionnel : 74 266 interventions de ce genre ont été réalisées au cours de l'année 2021, pour l'ensemble des jeunes de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique soit 82 % du total des interventions déclarées au CAMSP. Pour chacune des personnes accompagnées, cela représente, en moyenne, presque 16 interventions dans l'année. Les autres modalités d'intervention sont minoritaires : elles sont pratiquées, en moyenne, entre moins d'une fois et 1,7 fois par enfant et par an.

Par ailleurs, dans le Bas-Rhin, les enfants ont eu en moyenne près de 3,6 interventions collectives réalisées par plusieurs professionnels ; et dans la Marne, en moyenne, les enfants ont eu 2,7 interventions individuelles réalisées par plusieurs professionnels.

❖ Interventions réalisées hors du CAMSP ou site du CAMSP

Les interventions réalisées hors du CAMSP sont également peu fréquentes : 6 431 (contre 90 258 interventions au CAMSP), soit 7 % du total des interventions. En moyenne, 1,3 interventions ont été réalisées par enfant ; elle atteint toutefois 7 interventions par enfant dans le Haut-Rhin.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb total d'intervention hors CAMSP	0	203	256	921	742	90	109	37	716	3 357	6 431
dont réalisées à domicile	0	29	130	95	407	25	67	29	194	821	1797
dont réalisées à l'école hors ESS	0	8	25	2	257	24	25	0	183	492	1016
dont réalisées dans les structures petites enfance	0	9	69	6	36	0	11	4	223	157	515
dont réalisées dans d'autres lieux	0	157	32	818	42	41	6	4	116	1887	3103
<i>Moyenne par enfant de la file active *</i>	0,0	0,9	0,4	3,5	1,4	0,3	0,1	0,1	0,9	7,0	1,3
% des interventions hors CAMSP/ total des interventions	0%	7%	2%	16%	10%	2%	1%	1%	4%	37%	7%

* ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

Champ : 23 à 24 CAMSP répondants selon les items

❖ Interventions réalisées par au moins un médecin

Le nombre d'interventions réalisées par au moins un médecin se situe dans les mêmes ordres de grandeur : en moyenne 1,5 par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique lorsqu'il s'agit d'intervention réalisée par un médecin seul.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'intervention réalisées par le <u>médecin seul</u>	587	336	1188	300	598	225	1081	290	1578	1085	7268
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	1,3	1,4	1,7	1,3	1,2	0,7	1,3	1,2	2,0	2,4	1,5
Nombre d'intervention réalisées par pl. pros dont un <u>médecin</u>	1	-	697	28	158	91	1051	60	468	211	2765
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	0	-	0,5	0,1	0,3	0,2	1	0,2	0,5	0,4	0,5

** ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

Champ : 23 à 24 CAMSP répondants selon les items

3. Prévention

❖ Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP

En 2021, les CAMSP de la région Grand Est sont intervenus, en moyenne 6 fois dans un maternité, et à 6 reprises dans d'autres lieux pour une action de prévention. Les pratiques sont cependant très variées selon les territoires : concernant les interventions au sein des maternités, le nombre d'actions varie de 0 (dans les CAMSP de 6 départements) à 58 (CAMSP de la Haute-Marne).

Pour les autres lieux d'interventions, la valeur varie de 0 à 22. Les CAMSP ont indiqué comme autres lieux : *petite enfance, domicile, EAJE, IFSI, centre socio-culturel et autres sans précision.*

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'intervention de prévention <u>hors file active, hors CAMSP</u> réalisées en maternité	0	0	45	58	0	0	0	18	14	0	135
<i>Moyenne</i>	0	0	23	58	0	0	0	18	3	0	6
<i>Mini</i>	0	0	0	58	0	0	0	18	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	0	45	58	0	0	0	18	13	0	58
Nombre d'intervention de prévention <u>hors file active, hors CAMSP</u> réalisées dans d'autres lieux	0	2	12	19	14	0	33	22	11	22	135
<i>Moyenne</i>	0	2	6	19	4	0	11	22	2	6	6
<i>Mini</i>	0	2	0	19	0	0	1	22	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	2	12	19	14	0	17	22	5	17	22

Champ : 24 CAMSP répondants

❖ Interventions réalisées en maternité par ETP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<i>En moyenne par ETP</i>	0	0	1,3	-	0	0	0	0,9	0,3	0	0,3
<i>Mini</i>	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	0	2	-	0	0	0	0,9	1,6	0	1,8

Champ : 23 CAMSP répondants

Au niveau régional, on dénombre en moyenne 0,3 interventions en maternité par ETP. La plupart des départements n'ont pas réalisé d'interventions en maternité. Néanmoins, dans la Marne et dans les Vosges, la moyenne d'interventions en maternité par ETP est supérieure à la moyenne régionale (respectivement 1,3 et 0,9).

Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2021

1. Modalités d'accompagnements des enfants présents au 31 décembre 2021

❖ Modalité d'accompagnement

4 589 enfants étaient présents dans les CAMSP du Grand Est au 31/12/2021, soit 72 % de la file active. Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient sensiblement selon le territoire.

Au 31 décembre 2021, 22 % des jeunes présents dans les différentes structures ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire, cette proportion varie de 1 % dans les Ardennes à 88 % dans la Meurthe-et-Moselle. Par ailleurs, la moitié des jeunes bénéficiait d'un suivi thérapeutique (51 %) au 31 décembre sur l'ensemble de la région : cette proportion s'élève à 88 % dans les CAMSP de la Meuse contre 40 % pour ceux de Marne.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants présents au 31 décembre	384	242	1276	223	329	283	628	159	687	378	4589
<i>dont nb d'enfants en contact ponctuel</i>	110	83	662	58	13	73	168	32	157	68	1424
<i>% / effectif au 31/12</i>	29%	34%	52%	26%	4%	26%	27%	20%	23%	21%	31%
<i>dont nb d'enfants en bilan pluridisciplinaire</i>	3	39	98	24	260	205	334	38	280	106	1387
<i>% / effectif au 31/12</i>	1%	16%	8%	11%	88%	72%	53%	24%	41%	28%	30%
<i>dont nb d'enfants en suivi thérapeutique</i>	203	120	516	138	233	49	325	89	376	194	2243
<i>% / effectif au 31/12</i>	53%	50%	40%	62%	71%	88%	52%	56%	55%	51%	51%

Champ : 23 à 24 CAMSP répondants selon les items

Évolution du nombre d'enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	61,5%	60,9%	33,8%	50,5%	44,9%	37,3%	71,2%	63,0%	61,7%	45,3%	50,7%
2018	61,6%	51,0%	36,0%	55,1%	50,6%	57,4%	68,9%	66,1%	62,4%	56,3%	52,8%
2019	68,5%	50,9%	38,7%	57,0%	44,8%	51,9%	63,6%	59,5%	62,6%	59,4%	53,3%
2020	60,7%	46,9%	44,2%	55,6%	40,1%	61,9%	62,4%	62,8%	55,7%	58,5%	52,7%
2021	52,9%	49,6%	40,4%	61,9%	70,8%	87,5%	51,8%	56,0%	54,7%	51,3%	51,4%
Évolution	-8,7	-11,3	6,6	11,4	25,9	50,2	-19,4	-7,1	-7,0	6,1	0,7

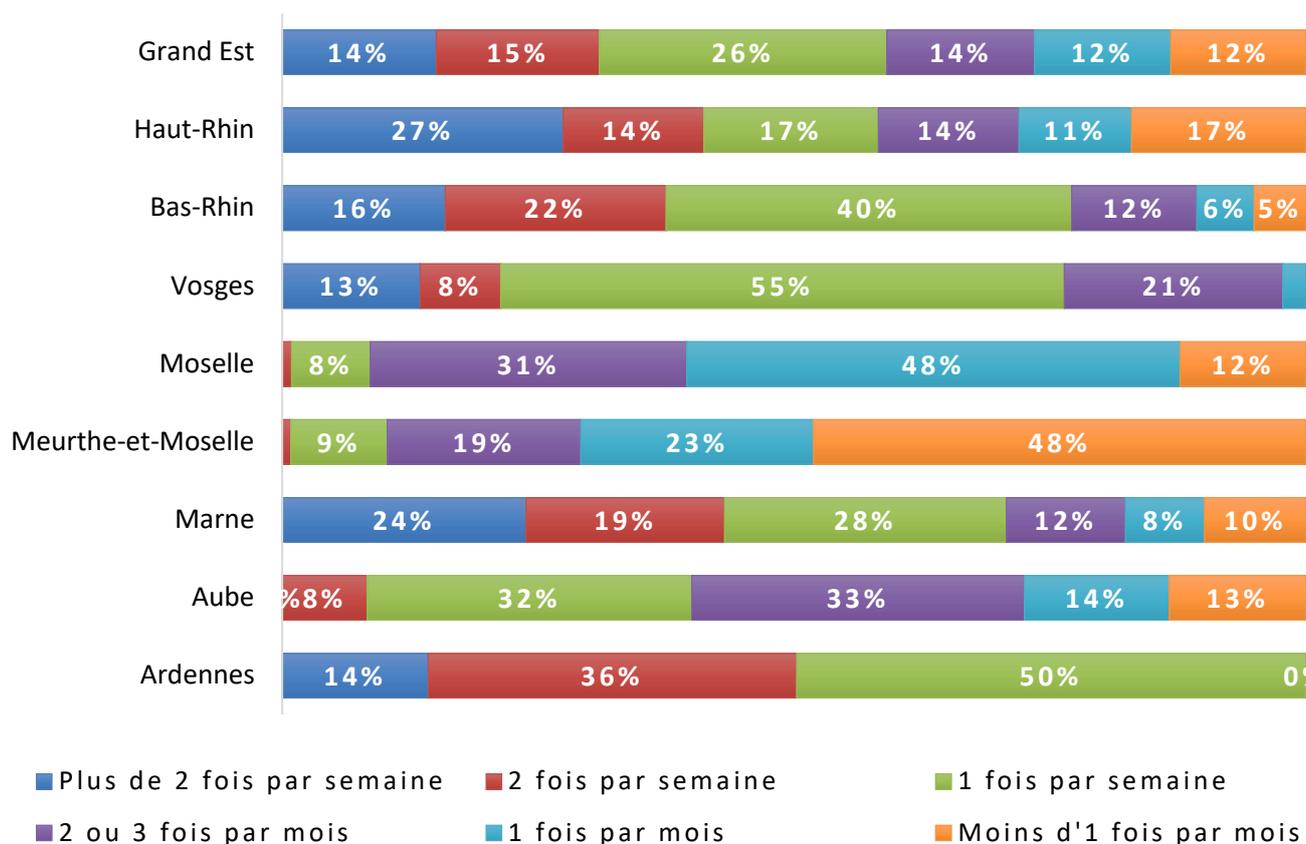
Concernant les enfants en suivi thérapeutique dans les CAMSP du Grand-Est, la tendance varie d'un territoire à l'autre. Entre 2017 et 2021, la part d'enfants en suivi thérapeutique connaît une hausse de 0,7 point à l'échelle régionale. Cette augmentation est forte en Meurthe-et-Moselle (+25,9 points) et dans la Meuse (+50,2 points). A l'inverse dans les Ardennes, l'Aube et la Moselle, cette part a baissé respectivement de -8,7 ; -11,3 et -19,4 points.

❖ Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique

La fréquence des interventions est indiquée pour 1939 enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2021 (soit pour 86 % de l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique). Parmi ces enfants, la fréquence des interventions programmées est variable : alors qu'elles sont programmées au moins une fois par semaine dans la majorité des départements, elles n'atteignent que 8 % et 9 % des cas respectivement en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.

Par ailleurs, dans les Ardennes, 50 % des enfants en suivi thérapeutique sont rencontrés 2 fois par semaine ou plus contre 29 % en moyenne sur la région.

À noter que le CAMPS de la Meuse a renseigné des fréquences supérieures au nombre d'enfants en suivi thérapeutique.



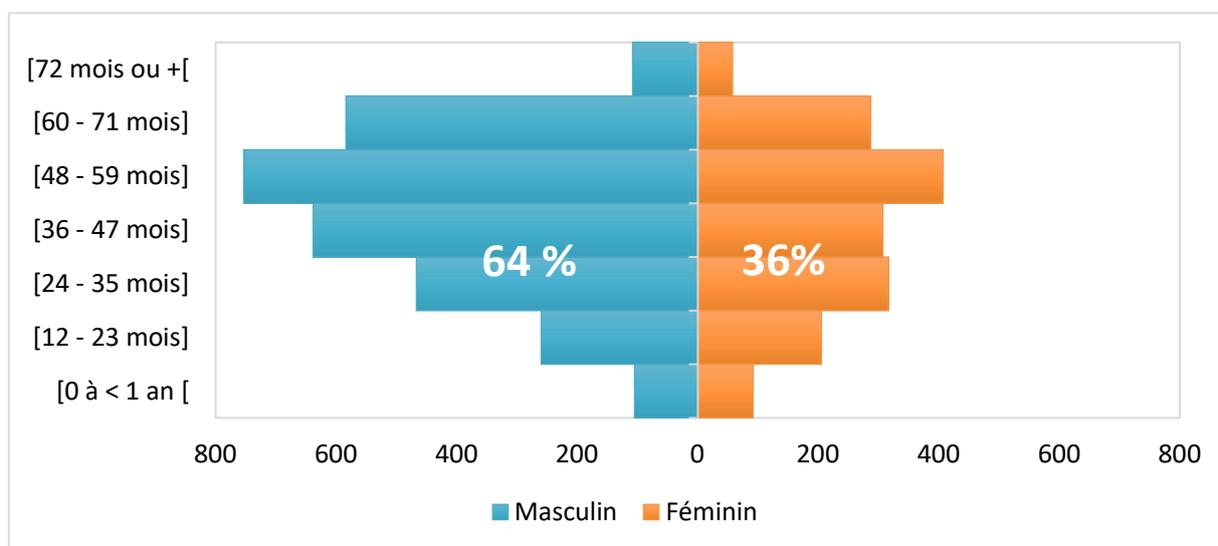
Champ : 22 CAMSP répondants

2. Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre

❖ Pyramides des âges au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la majorité des enfants pris en charge par les CAMSP de la région sont de sexe masculin (64 %). L'âge moyen, selon les structures varie de 39,9 mois pour un CAMSP des Ardennes à 51,2 mois en Haute-Marne ; sur l'ensemble de la région cette moyenne est de 43,6 mois. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 48-59 mois, soit les 4-5 ans révolus.

À noter qu'une prise en charge a débuté avant la naissance de l'enfant (dans un CAMSP de la Haute-Marne).



	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
< à 12 mois	22	6	92	2	8	11	14	5	26	11	197
12 - 23 mois	51	33	147	8	32	31	43	20	68	32	465
24 - 35 mois	84	51	259	20	48	38	101	26	96	61	784
36 - 47 mois	76	52	211	45	57	81	142	36	128	117	945
48 - 59 mois	86	53	280	73	92	68	183	52	163	110	1160
60 - 71 mois	55	46	219	66	85	54	135	18	146	47	871
72 mois ou +	10	1	68	8	7	0	10	2	60	0	166
Total	384	242	1276	222	329	283	628	159	687	378	4588
< à 12 mois	6%	2%	7%	1%	2%	4%	2%	3%	4%	3%	4%
12 - 23 mois	13%	14%	12%	4%	10%	11%	7%	13%	10%	8%	10%
24 - 35 mois	22%	21%	20%	9%	15%	13%	16%	16%	14%	16%	17%
36 - 47 mois	20%	21%	17%	20%	17%	29%	23%	23%	19%	31%	21%
48 - 59 mois	22%	22%	22%	33%	28%	24%	29%	33%	24%	29%	25%
60 - 71 mois	14%	19%	17%	30%	26%	19%	21%	11%	21%	12%	19%
72 mois ou +	3%	0%	5%	4%	2%	0%	2%	1%	9%	0%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Parmi les enfants pris en charge par les CAMSP du Grand Est, 46 % ont entre 3 et 5 ans. Des différences sont observables selon le département : dans les CAMSP des Ardennes, Aube et Marne, les enfants présents au 31 décembre sont plus jeunes que dans les autres départements : en moyenne 39 % des enfants ont moins de 3 ans contre 32 % enfants à l'échelle régionale. A l'inverse, dans les CAMSP de la Haute-Marne et du Bas-Rhin, les enfants présents sont plus âgés : respectivement 33 % et 30 % de l'effectif à 5 ans ou plus contre 23 % de l'effectif au niveau régional.

Évolution de la structure par âge entre 2017 et 2021

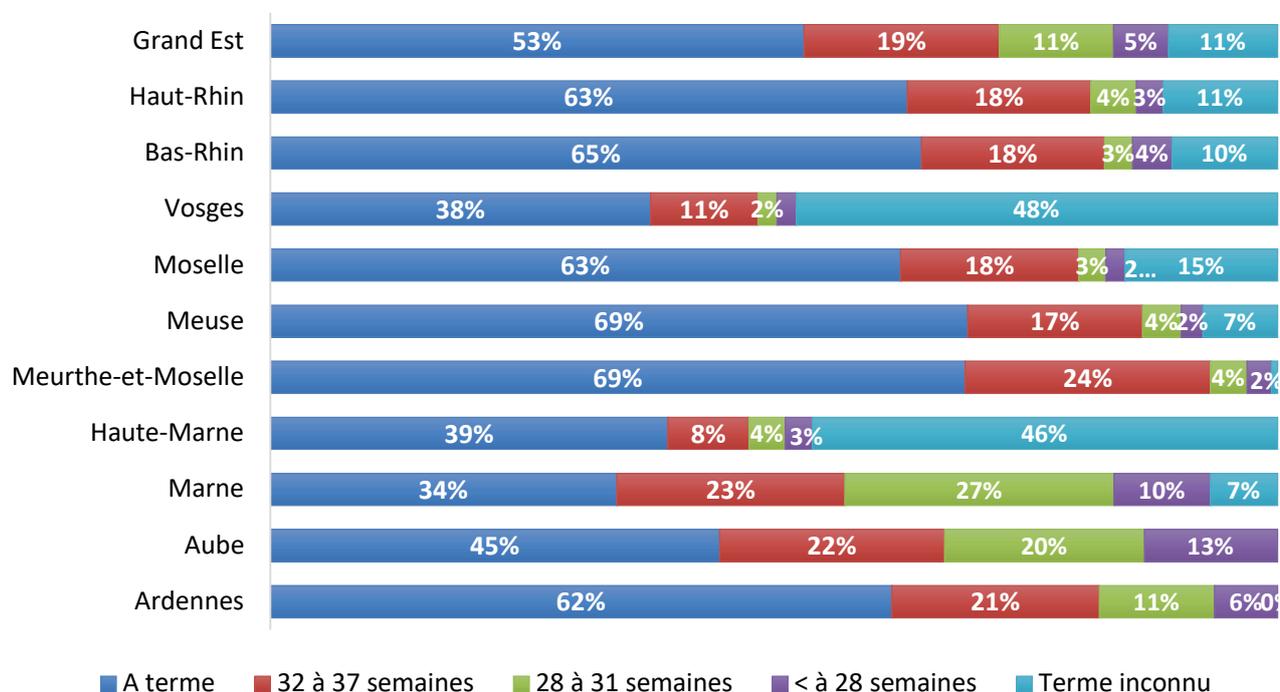
	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution en point
[0 à < 1 an [5,9%	4,7%	5,4%	5,4%	4,3%	-1,6
[12 - 23 mois]	13,0%	12,6%	11,5%	12,0%	10,1%	-2,8
[24 - 35 mois]	17,2%	17,2%	16,6%	15,6%	17,1%	-0,1
[36 - 47 mois]	19,1%	21,2%	21,8%	21,8%	20,6%	1,5
[48 - 59 mois]	22,3%	23,8%	24,9%	21,6%	25,3%	3,0
[60 - 71 mois]	19,0%	18,1%	17,6%	19,3%	19,0%	0,0
[72 mois ou +]	3,6%	2,2%	2,3%	4,3%	3,6%	0,0
Total	100%	100%	100%	100%	100%	

Entre 2017 et 2021, la structure par âge des enfants présents se modifie légèrement. En effet, on peut constater que la part d'enfants âgés de 24-35 mois et ceux de plus de 60 mois est stable sur la période. Inversement, on remarque un léger vieillissement des effectifs présents avec une diminution de la part de la tranche d'âge 0-2 ans et une augmentation de celle des 3-5 ans (36-59 mois).

❖ Terme de naissance

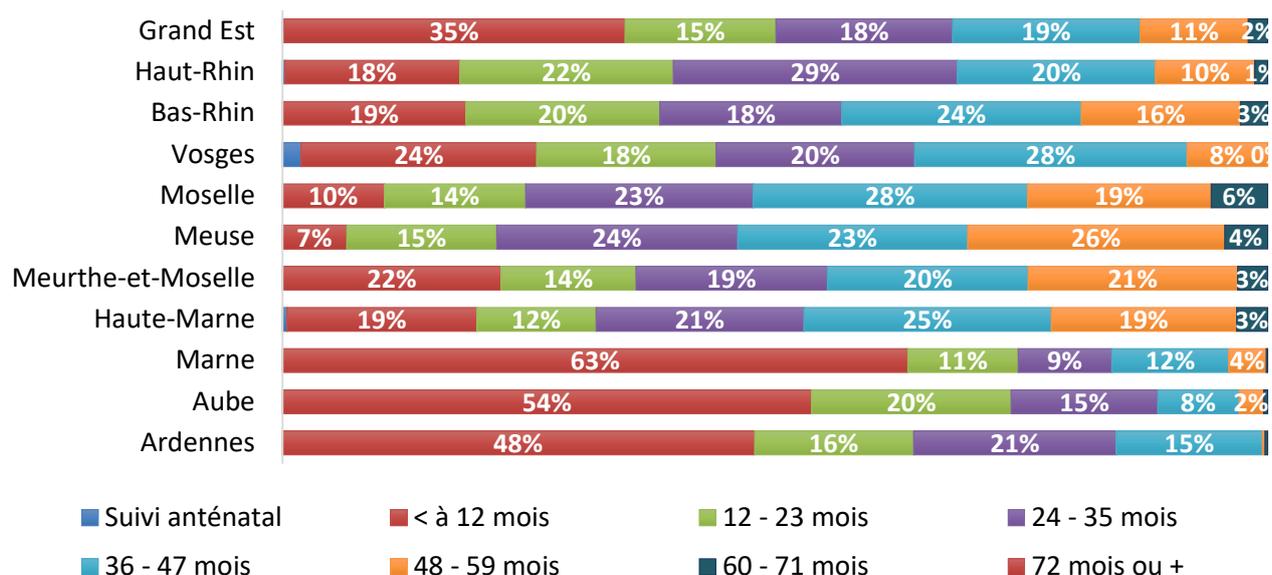
Sur 4 589 enfants (soit la totalité des enfants présents au 31 décembre 2021), 53 % des enfants sont nés à terme, 35 % sont nés prématurément et, pour 11 %, le terme est inconnu. Dans la Marne, environ un tiers des enfants (34 %) des enfants présents au CAMSP au 31/12/2021 sont nés à terme. Dans l'Aube et la Marne on observe respectivement 13 % et 10 % de grands prématurés (avant 28 semaines).

À noter qu'en Haute-Marne et dans les Vosges, le terme est inconnu pour 46 % et 48 % des enfants.



Champ : 24 CAMSP répondants

❖ Âge à l'entrée au CAMSP



Champ : 22 à 24 CAMSP répondants

L'âge à la prise en charge en CAMSP a été indiqué pour 4 453 enfants (soit 97 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2021). Cet âge varie sensiblement en région Grand Est. Alors que l'entrée se fait avant 12 mois pour au moins 48 % et jusqu'à 63 % des enfants pris en charge dans les Ardennes, l'Aube et la Marne (soit 3 des 4 départements de l'ante-région Champagne-Ardenne), cette proportion varie entre 7 % (pour la Meuse) et 24 % (pour les Vosges) pour les autres territoires.

❖ Domiciliation et temps de trajet

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Temps de trajet domicile - CAMSP											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi	348	157	838	161	228	49	522	137	603	317	3360
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	36	85	381	55	99	87	106	20	83	50	1002
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	0	0	57	7	2	13	0	2	1	11	93
Total	384	242	1 276	223	329	149	628	159	687	378	4 455
Temps de trajet domicile - CAMSP en %											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi	91%	65%	66%	72%	69%	33%	83%	86%	88%	84%	75%
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	9%	35%	30%	25%	30%	58%	17%	13%	12%	13%	22%
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	0%	0%	4%	3%	1%	9%	0%	1%	0%	3%	2,1%

Champ : 24 CAMSP répondants

Le temps de trajet a été indiqué pour 4 455 enfants (soit 97 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2021). Parmi eux, 75 % (3 360) sont domiciliés à 30 minutes maximum de la structure.

Lieu de résidence	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés dans un autre département	2	3	74	10	14	0	11	1	24	0	139
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	1%	1%	6%	4%	4%	0%	2%	1%	3%	0%	3%
Nb d'enfants domiciliés dans une autre région	0	0	45	0	4	0	10	1	0	0	60
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	0%	0%	4%	0%	1%	0%	2%	1%	0%	0%	1%

Champ : 23 CAMSP répondants

Dans la Marne, 6 % des enfants accompagnés au 31 décembre 2021 sont domiciliés dans un département autre que celui où est implantée la structure. De plus, parmi les enfants accompagnés par un CAMSP dans ce département, 4 % sont domiciliés dans une autre région. La proximité géographique de Reims avec le département de Seine et Marne expliquant sans doute cela.

❖ Handicap et mesures de protection de l'enfance

Au 31 décembre 2021, 26 % des jeunes accompagnés par un CAMSP de la région Grand Est ont un dossier ouvert. En Meurthe-et-Moselle, c'est le cas de 58 % des enfants, dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, c'est respectivement le cas de 46 % et 49 % des enfants.

L'hétérogénéité des résultats est à mettre en lien avec les âges des enfants accompagnés. Pour rappel, les enfants sont plus âgés dans ces trois départements. La décision de recourir à la MDPH (et le délai de traitement de quelques mois) est probablement davantage prise après quelques années de vie, quand les parents et accompagnants professionnels ont pu établir avec certitude l'existence d'un problème dans la trajectoire comportementale de l'enfant.

La proportion d'enfants concernés dans la Marne est significativement inférieure à la moyenne régionale. Dans le Grand Est, environ 1 jeune sur 10 accompagné par un CAMSP bénéficie d'une mesure de protection ; cette part varie de 5 % dans la Marne et la Haute-Marne, à 20 % en Moselle.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	94	39	99	51	190	28	103	33	318	186	1141
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	24%	16%	8%	23%	58%	10%	28%	21%	46%	49%	26%
Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection	74	30	62	11	46	33	74	21	70	39	460
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	19%	12%	5%	5%	14%	12%	20%	13%	10%	10%	11%
dont mesure d'AEMO	10	-	10	4	19	6	14	6	19	7	95
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	3%	0%	1%	2%	6%	2%	4%	4%	3%	2%	2%
dont mesure de placement ASE	57	30	52	7	19	11	28	15	32	22	273
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	15%	12%	4%	3%	6%	4%	8%	9%	5%	6%	6%

Champ : 23 CAMSP répondants

Évolution du taux d'enfants avec un dossier MDPH ouvert entre 2017 et 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	28,6%	23,6%	8,2%	19,2%	43,5%	18,0%	37,2%	17,6%	40,4%	37,7%	26,1%
2018	30,8%	18,5%	5,8%	20,9%	33,3%	11,3%	37,8%	16,5%	51,0%	35,8%	24,4%
2019	27,9%	22,2%	6,8%	27,7%	36,2%	10,0%	27,1%	12,2%	44,7%	36,6%	23,5%
2020	20,8%	16,7%	7,0%	25,1%	44,9%	14,0%	44,6%	20,0%	62,2%	38,5%	28,0%
2021	24,5%	16,1%	7,8%	22,9%	57,8%	9,9%	27,7%	20,8%	46,3%	49,2%	26,3%
Évolution	-4,2	-7,4	-0,4	3,7	14,2	-8,1	-9,5	3,1	5,9	11,5	0,2

Entre 2017 et 2021, la part d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert a légèrement augmenté de 0,2 points. En Meurthe-et-Moselle, cette part a augmenté de 14,2 points et diminué de 9,5 points en Moselle.

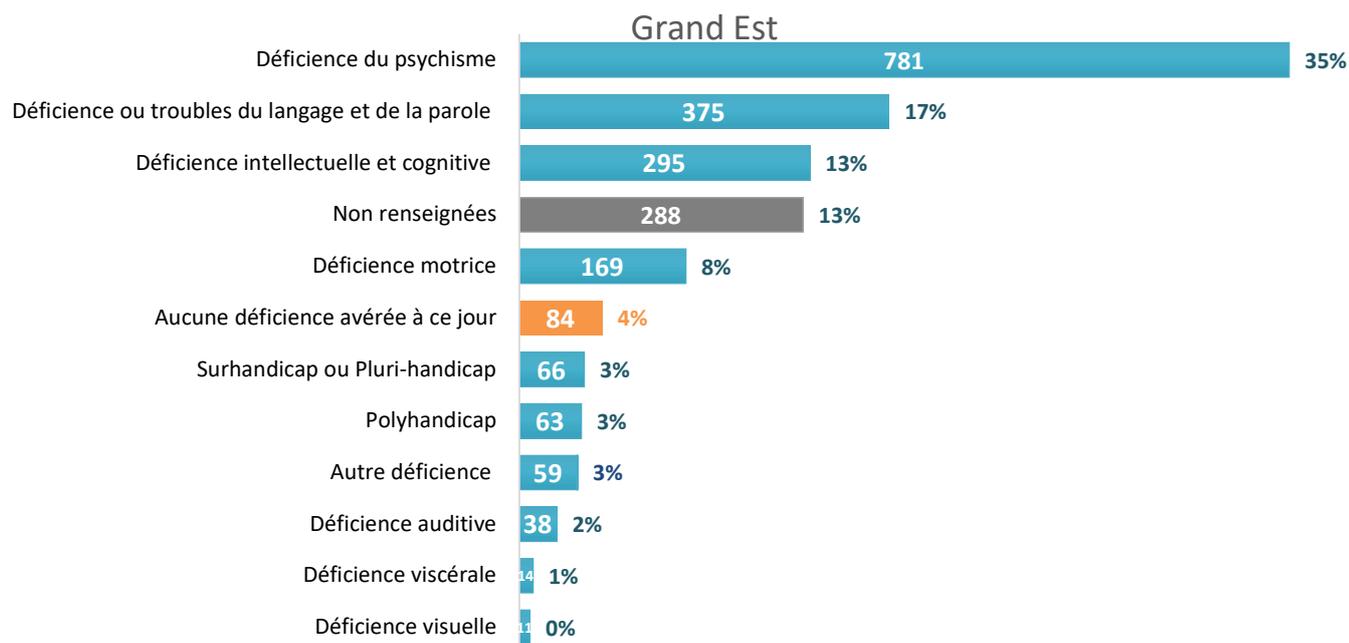
Évolution du taux d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection entre 2017 et 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	13,3%	7,2%	3,6%	9,4%	13,3%	14,2%	9,5%	14,3%	13,3%	8,5%	9,3%
2018	14,3%	7,8%	2,6%	9,1%	13,3%	15,6%	18,0%	14,2%	10,9%	10,4%	9,4%
2019	21,0%	9,3%	2,7%	10,9%	11,5%	19,4%	20,4%	17,6%	12,4%	10,7%	11,1%
2020	22,5%	11,1%	2,8%	6,7%	13,3%	6,1%	18,8%	46,2%	7,8%	14,1%	11,1%
2021	19,3%	12,4%	4,9%	4,9%	14,0%	11,7%	19,9%	13,2%	10,2%	10,3%	10,6%
Évolution	6,0	5,2	1,3	-4,5	0,7	-2,5	10,4	-1,1	-3,2	1,8	1,4

Concernant les enfants présents bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique, dont mesure AEMO et placement ASE), la part a augmenté de 1,4 point entre 2017 et 2021.

On observe une différence importante durant la période de +10,4 points dans la Moselle et +6 et +5,2 points dans les Ardennes et dans l'Aube.

Description des enfants présents en suivi thérapeutique au 31/12



La déficience principale est renseignée pour 1 955 enfants en suivi thérapeutique (soit 87 % de l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2021 (n=2243)).

Parmi l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique, 84 (4 %) n'ont aucune déficience avérée. 35 % des enfants ont pour déficience principale déclarée une déficience du psychisme, 17 % des troubles du langage et de la parole et 13 % une déficience intellectuelle et cognitive.

D'autre part, 3,2 % des enfants en suivi thérapeutique présentent un handicap rare.

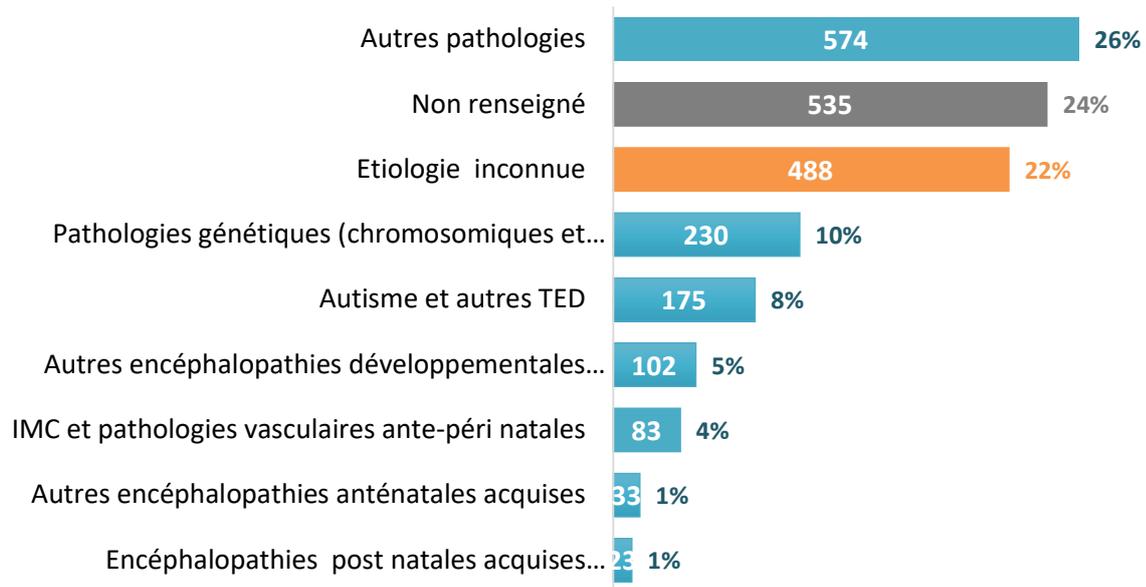
Évolution de la part des déficiences principales et pathologies principales (CIM10) parmi les enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre

	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution
Déficience intellectuelle et cognitive	21,9%	15,7%	14,0%	11,0%	13,2%	-8,8
Déficience du psychisme	24,7%	26,3%	22,3%	32,3%	34,8%	10,1
Déficience ou troubles du langage et de la parole	11,1%	13,9%	13,8%	12,7%	16,7%	5,7
Déficience auditive	1,4%	1,3%	1,4%	1,8%	1,7%	0,3
Déficience visuelle	0,4%	0,5%	0,7%	0,5%	0,5%	0,1
Déficience viscérale	0,4%	0,6%	0,7%	0,8%	0,6%	0,2
Déficience motrice	9,9%	9,3%	9,0%	9,0%	7,5%	-2,3
Autre déficience	3,2%	2,0%	2,4%	1,9%	2,6%	-0,6
Sur handicap ou Pluri-handicap	2,8%	2,7%	2,7%	2,3%	2,9%	0,2
Polyhandicap	2,4%	2,8%	2,7%	2,3%	2,8%	0,4
Aucune déficience avérée à ce jour	11,4%	9,8%	13,4%	5,2%	3,7%	-7,7
Non réponse	10,4%	15,1%	16,8%	20,1%	12,8%	2,4

La répartition des enfants en suivi thérapeutique selon leur déficience principale varie d'une année à une autre. Entre 2017 et 2021, la part des enfants en suivi thérapeutique ayant une déficience intellectuelle et cognitive est passée de 21,9 % à 13,2 % soit une diminution de 8,8 points. Inversement, la part des enfants ayant une déficience du psychisme a augmenté de 10,1 points. Les parts des autres déficiences fluctuent peu dans le temps.

❖ Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10

Grand Est



L'ensemble des CAMSP ont indiqué l'origine de la pathologie principale pour 76 % (1 708 / 2 243) des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2021. À noter que s'il n'y a pas de pathologie, l'enfant n'est pas comptabilisé. De ce fait, 24 % des enfants en suivi thérapeutique n'auraient pas de pathologie.

Parmi l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique, 10 % présentent une pathologie génétique (chromosomique et génique) et 8 % un autisme et/ou d'autres TED.

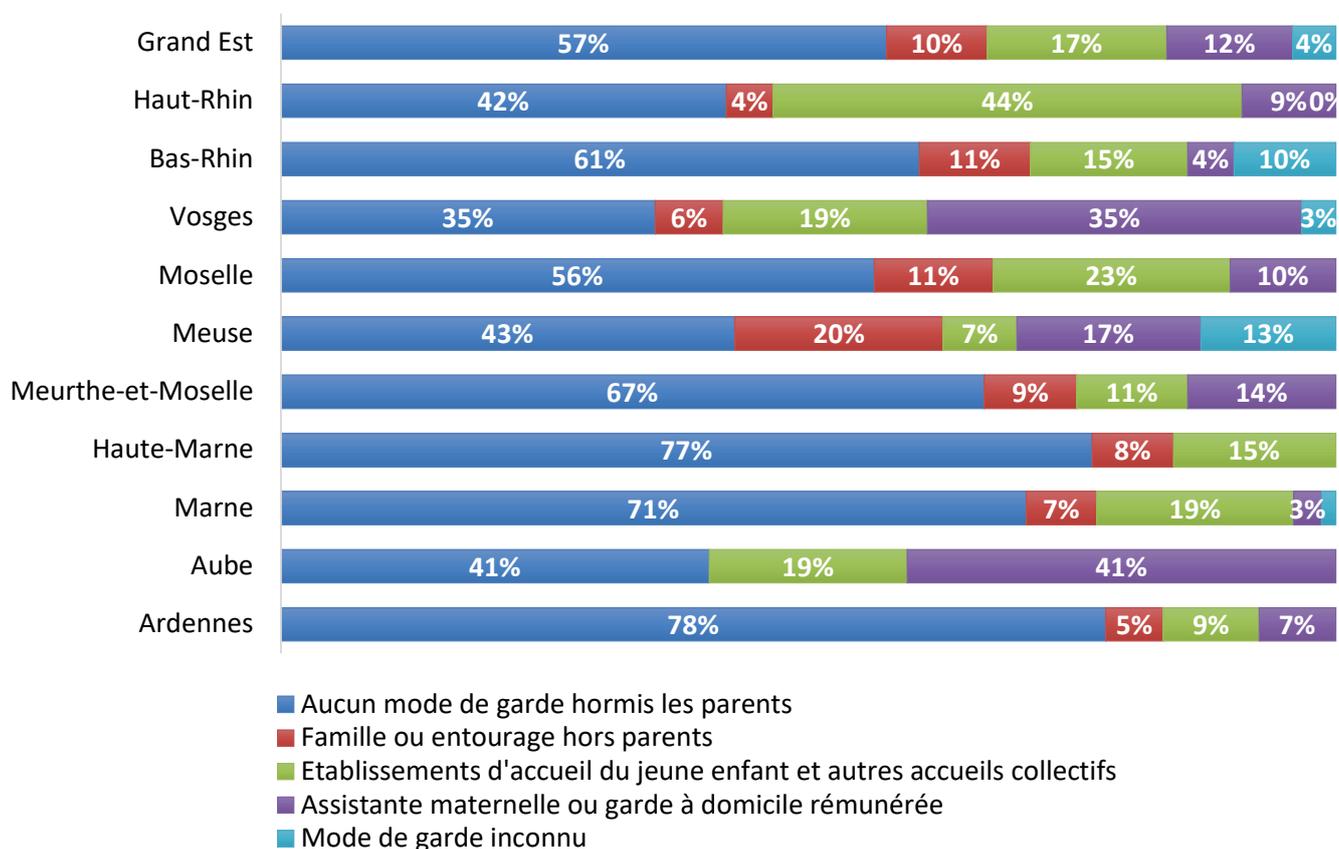
L'étiologie est inconnue pour 22 % des enfants. D'autre part, 3,6 % des enfants en suivie thérapeutique ont une maladie rare.

❖ Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	43	13	53	10	38	37	45	11	69	19	337
Famille ou entourage hors parents	3	-	5	1	5	17	9	2	12	2	56
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	5	6	14	2	6	6	18	6	17	20	100
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	4	13	2	0	8	15	8	11	5	4	70
Mode de garde inconnu	-	-	1	0	0	11	0	1	11	0	24
Total	55	32	75	13	57	86	80	31	114	45	587

Champ : 24 CAMSP répondants

Mode de garde des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique



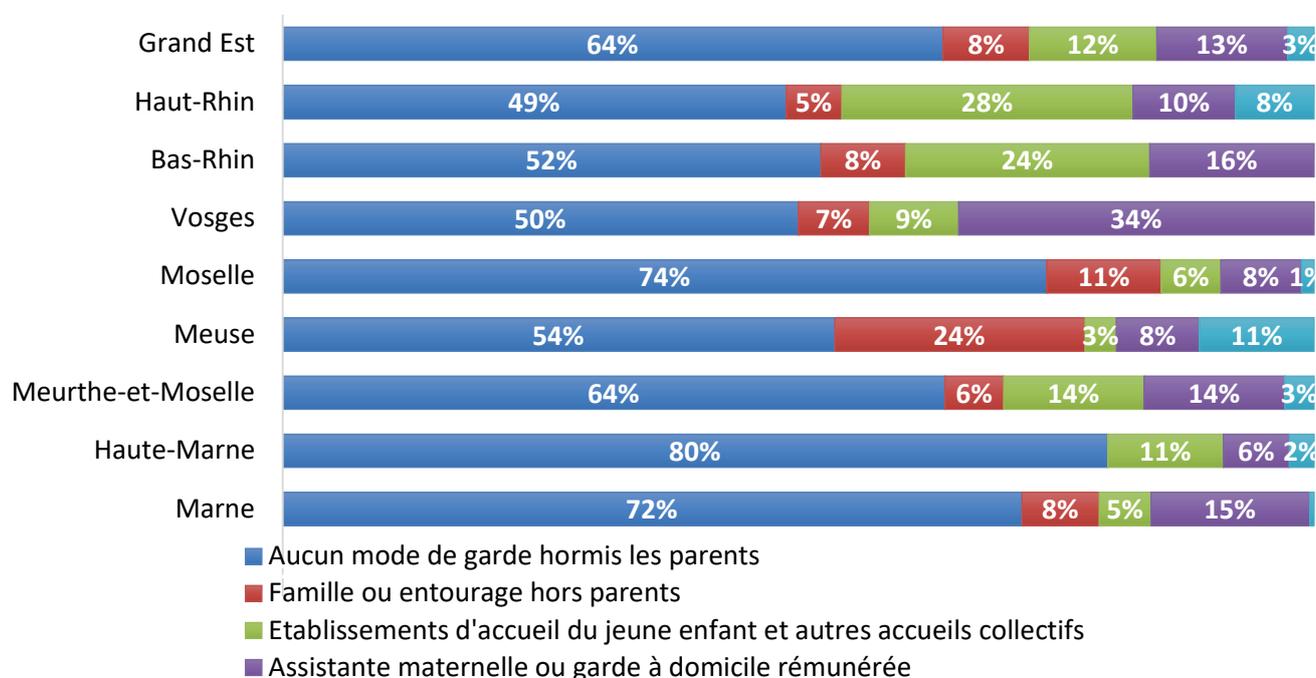
La majorité des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique au 31 décembre 2021 sont gardés uniquement par leurs parents (57 %). Cette proportion s'élève à 78 % dans les Ardennes. Dans la Meuse, 1 enfant de moins de 3 ans sur 5 en suivi thérapeutique est gardé par la famille ou l'entourage familial (hors parents). Dans le Haut-Rhin, 44 % des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique sont gardés par un établissement d'accueil de jeunes enfants et autres accueils collectifs. Dans l'Aube et les Vosges, respectivement 41 % et 35 % des enfants en suivi thérapeutique sont gardés par une assistante maternelle ou en garde à domicile rémunérée.

❖ Mode de garde principal des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	-	-	172	100	113	53	180	29	108	64	819
Famille ou entourage hors parents	-	-	18	0	10	24	27	4	17	7	107
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	-	-	12	14	24	3	14	5	49	37	158
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	-	-	37	8	24	8	19	20	33	13	162
Mode de garde inconnu	-	-	1	3	5	11	3	0	0	10	33
Total	-	-	240	125	176	99	243	58	207	131	1 279

Champ : 22 CAMSP répondants

Mode de garde des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique



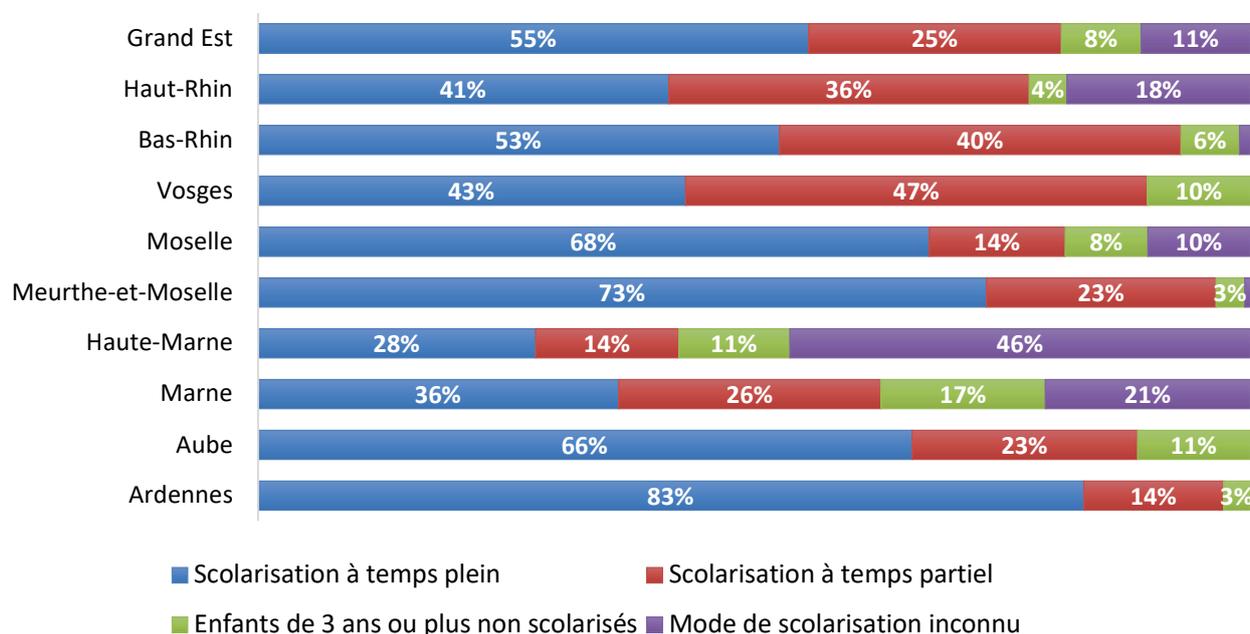
La majorité des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique au 31 décembre 2021 sont gardés par leurs parents (64 %). Cette part atteint 80 % dans la Haute-Marne. Le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, qui regroupent les parts d'enfants gardés par les parents les plus basses de la région (49 % et 52 %), disposent des parts les plus élevées d'enfants gardés par un établissement d'accueil du jeune enfant ou autres accueils collectifs (respectivement 28 % et 24 %). Un peu moins d'un quart des enfants en suivi thérapeutique (24 %), dans un CAMSP de la Meuse, est gardé par de la famille ou l'entourage hors parents. Enfin, un peu plus d'un tiers des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique dans un CAMSP des Vosges (34 %) est gardé par une assistante maternelle ou en garde à domicile rémunérée.

À noter que les CAMSP des Ardennes et de l'Aube n'ont pas renseigné d'informations en ce qui concerne le mode de garde des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique. Le mode de garde a été renseigné pour 83 % des enfants présents au 31 décembre en suivi thérapeutique (1 886 / 2 243 enfants).

❖ Mode de scolarisation des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation à temps plein	124	58	88	35	127	87	203	25	143	65	955
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	41	18	33	4	22	2	13	0	42	17	192
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	0	-	0	0	0	0	-	0	1	0	1
Scolarisation à temps partiel	21	20	64	18	40	54	41	27	110	57	452
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	5	10	44	9	11	2	20	1	39	17	158
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0
dont temps partiel inférieur à 12 h	14	-	38	12	18	5	0	8	37	30	162
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	14	-	30	6	5	1	0	0	7	7	70
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	4	10	40	14	5	38	25	6	16	6	164
Mode de scolarisation inconnu	0	-	50	58	1	0	31	0	3	29	172
Total	149	88	242	125	173	179	300	58	272	157	1743

Champ : 24 CAMSP répondants



Le mode de scolarisation traduit également une diversité des situations accueillies en CAMSP selon les territoires : par exemple, dans la Haute-Marne, respectivement 17 % des enfants de 3 ans ou plus ne sont pas scolarisés tandis que dans les Ardennes, 97 % des enfants pris en charge sont scolarisés à temps plein (83 %) ou à temps partiel (14 %).

À noter que le CAMSP de la Meuse a donné les informations appartement à la file active et non ceux en suivi thérapeutique.

Partie D – Procédure d'accueil des enfants de la file active

1. Origine des enfants entrés au CAMSP en 2021

❖ Acteurs ayant adressé les enfants entrés au CAMSP en 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (famille, entourage, ...)	8%	4%	3%	9%	6%	9%	7%	3%	6%	8%	6%
Education nationale	16%	1%	9%	27%	13%	18%	28%	17%	18%	15%	18%
PMI	10%	25%	6%	21%	12%	15%	14%	11%	9%	16%	12%
Services sociaux (ASE-UTPAS-CCAS...)	9%	1%	6%	2%	5%	3%	4%	5%	0%	3%	4%
Dispositifs petite enfance (crèches, haltes garderies...)	4%	-	1%	1%	0%	3%	3%	3%	3%	3%	2%
Maternités, services de néonatalogie	21%	54%	0%	0%	3%	2%	0%	0%	5%	2%	5%
Secteur hospitalier hors maternité, néonate, et pédo-psy	5%	-	12%	2%	10%	10%	8%	30%	16%	13%	11%
CMP et secteur pédopsychiatrique	0%	-	0%	0%	0%	2%	1%	0%	4%	1%	1%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	18%	8%	23%	23%	26%	26%	31%	26%	34%	27%	27%
Autre CAMSP	0%	4%	2%	7%	24%	3%	2%	1%	3%	4%	5%
Autre	9%	1%	38%	8%	0%	11%	2%	5%	4%	8%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 24 CAMSP répondants

Les différences d'âge selon le territoire expliquent en partie l'hétérogénéité des résultats sur l'adressage des enfants au CAMSP.

En effet, dans les Ardennes, l'Aube et la Marne, où les enfants sont pris en charge par le CAMSP plus précocement (avant 12 mois), la PMI et les services de maternité ou de néonatalogie sont plus souvent à l'origine de l'accueil en CAMSP. En revanche, en Haute-Marne et en Moselle, où les enfants étaient accueillis à des âges plus avancés, l'acteur le plus souvent à l'origine d'une prise en charge en CAMSP est l'Éducation Nationale (respectivement 27 % et 28 %).

On note également un lien fort entre les CAMSP et le secteur hospitalier (hors maternité, néonatalogie et pédopsychiatrie) dans les Vosges et avec les professionnels libéraux de santé dans le Haut-Rhin et Bas-Rhin.

Dans la Marne, selon les déclarations, ce sont des acteurs autres que ceux listés qui ont adressé les enfants entrés en CAMSP.

2. Délai d'accueil au CAMSP

❖ Indicateur d'attente par rapport à la file active

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier RDV	19	27	172	80	70	17	161	71	117	91	825
Taux de pression à l'attente d'entrée	3,5%	8,3%	12,8%	25%	12,3%	4,6%	15,6%	24,2%	11,8%	16,2%	13%
<i>Min (étab)</i>	3,5%	8,3%	6,3%	25%	2,1%	2,9%	6,6%	24,2%	2,8%	6,9%	2,1%
<i>Max (étab)</i>	3,5%	8,3%	14%	25%	18,6%	9,4%	58,7%	24,2%	23,3%	21,9%	58,7%
Nb d'enfants en attente entre le 1er RDV et la 1ère intervention (bilan ou soin)	60	30	62	0	12	18	98	2	73	27	382
Taux de pression à l'attente de bilan ou de soin	11,0%	9,3%	4,6%	0,0%	2,1%	4,9%	15,1%	0,7%	7,3%	5,8%	6,5%
<i>Min (étab)</i>	11,0%	9,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Max (étab)</i>	0,1%	9,3%	27,8%	0,0%	3,9%	5,5%	18,0%	0,7%	20,2%	9,8%	27,8%
Délai moyen entre la réception de la demande de RDV et le 1er RDV - en jours											
Mini	37	203	85	-	85	15	66	90	44	43	15
Moyenne	37	203	85	-	91	53	159	90	88	104	102
Maxi	37	203	85	-	100	90	300	90	174	176	300
Délai moyen entre le 1er RDV et la 1ère intervention du CAMSP (bilan ou soin) – en jours											
Mini	99	90	200	-	18	31	10	36	0	16	0
Moyenne	99	90	200	-	25	35	71	36	66	48	63
Maxi	99	90	200	-	34	39	114	36	184	90	200

Champ : 19 à 24 CAMSP répondants selon l'item

Au 31 décembre 2021, 825 enfants sont inscrits sur une liste d'attente ou sont en attente d'un premier rendez-vous dans un CAMSP de la région.

Le taux de pression à l'attente d'entrée résulte du rapport entre l'effectif de la file d'attente et la file active. Au niveau régional, 13 jeunes sur 100 présents dans la file active sont en attente d'entrée soit un taux de pression de 13 %. Cette pression s'élève respectivement à 24,2 % et 25 % pour les Vosges et la Haute-Marne.

Par ailleurs, au niveau de de la région, 6,5 % des enfants de la file active attendent une 1^{ère} intervention (bilan ou soin) à la suite d'un 1^{er} rendez-vous.

Pour les enfants entrés en cours d'année, le délai moyen d'attente entre la demande de rendez-vous et le rendez-vous aura été, en moyenne, de 102 jours avec un minimum de 15 jours (pour un CAMSP de la Meuse) et un maximum de 300 jours (dans un CAMSP de Moselle). Le délai moyen maximal entre le 1^{er} rendez-vous et la 1^{ère} intervention du CAMPS, soit 200 jours, est atteint dans un CAMSP de la Marne.

À noter que les données renseignées par le CAMSP de la Haute-Marne, par rapport au délai moyen entre le 1^{er} RDV et la 1^{ère} intervention du CAMSP, sont incohérentes : en effet, la structure a renseigné un délai négatif.

❖ Indicateurs d'attente en moyenne par ETP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier RDV	19	27	172	-	70	17	161	71	117	91	745
En moyenne par ETP	1,2	1,8	5,1	-	2,7	1,3	4,6	3,5	2,2	2,2	2,9
Mini	1,2	1,8	1,5	-	0,4	1,3	1,9	3,5	0,6	0,7	0,4
Maxi	1,2	1,8	6,4	-	3,3	1,4	10,1	3,5	5,2	3,0	10,1
Nb d'enfants en attente entre le 1er RDV et la 1ère intervention (bilan ou soin)	60	30	62	-	12	18	98	2	73	27	382
En moyenne par ETP	3,7	2,0	1,8	-	0,5	1,4	3,9	0,1	1,1	0,9	1,6
Mini	3,7	2,0	0,0	-	0,0	0,5	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Maxi	3,7	2,0	6,7	-	0,7	2,4	5,2	0,1	3,6	1,4	6,7

Champ : 22 à 23 CAMSP répondants

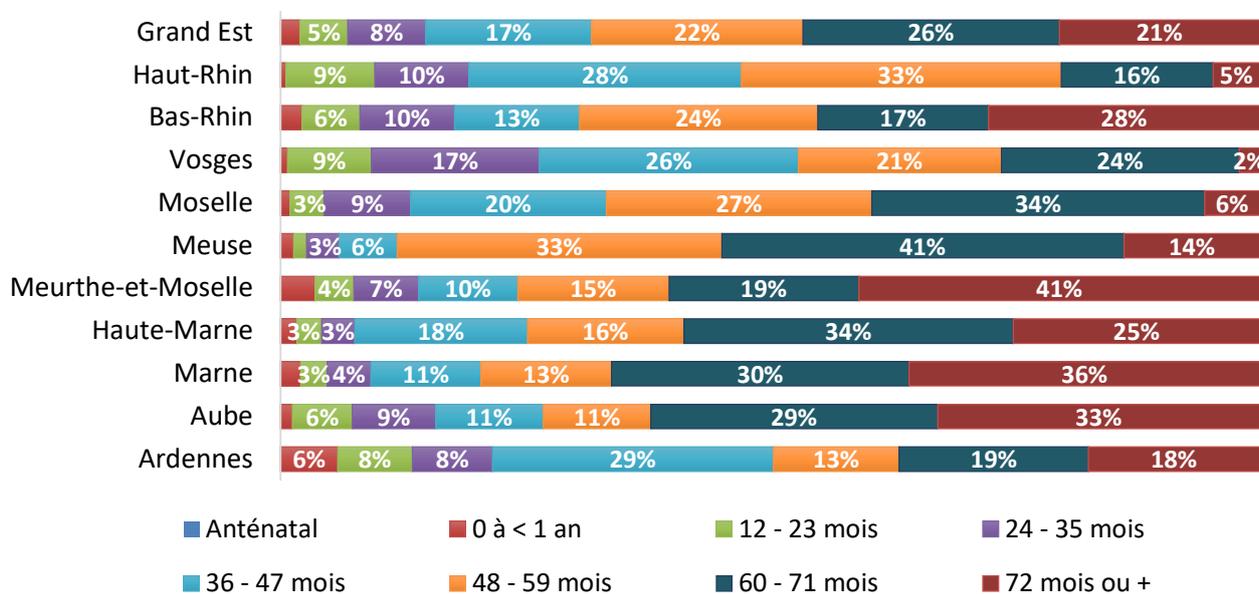
Dans le Grand Est, on compte en moyenne 2,9 enfants inscrits sur la liste d'attente par ETP et 1,6 enfants par ETP en attente entre le premier RDV et la première intervention.

À noter que certains CAMSP n'ont pas renseigné d'information sur le nombre d'enfants inscrits sur les listes d'attente.

Partie E – Parcours des enfants sortis en 2021

1. Âge à la sortie et durée de prise en charge

❖ Âge à la sortie



Champ : 24 CAMSP répondants

En 2021, 2 097 enfants sont sortis des CAMSP de la région. A l'échelle régionale, un peu moins de la moitié de ces sorties (48 %) sont faites entre 4 et 6 ans (48-71 mois). L'Aube, la Marne et la Meurthe-et-Moselle se distinguent dans la mesure où, dans chacun de ces départements, un tiers et plus des enfants sont sortis après l'âge de 6 ans (respectivement 33 %, 36 % et 41 %).

❖ Durée de prise en charge des enfants sortis en 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins d'un an	74	16	46	44	117	61	192	91	126	87	854
12 - 23 mois	20	10	38	28	46	35	128	32	66	47	450
24 - 35 mois	24	14	67	14	31	31	67	14	48	23	333
36 - 47 mois	21	16	37	18	14	13	12	3	37	19	190
48 - 59 mois	8	12	33	8	12	3	7	0	15	10	108
60 - 71 mois	22	14	46	5	4	8	0	0	22	1	122
72 mois ou +	2	0	27	1	3	0	0	0	4	0	37
Total	171	82	294	118	227	151	406	140	318	187	2094
Moins d'un an	43%	20%	16%	37%	52%	40%	47%	65%	40%	47%	41%
12 - 23 mois	12%	12%	13%	24%	20%	23%	32%	23%	21%	25%	21%
24 - 35 mois	14%	17%	23%	12%	14%	21%	17%	10%	15%	12%	16%
36 - 47 mois	12%	20%	13%	15%	6%	9%	3%	2%	12%	10%	9%
48 - 59 mois	5%	15%	11%	7%	5%	2%	2%	0%	5%	5%	5%
60 - 71 mois	13%	17%	16%	4%	2%	5%	0%	0%	7%	1%	6%
72 mois ou +	1%	0%	9%	1%	1%	0%	0%	0%	1%	0%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 24 CAMSP répondants

Les disparités territoriales apparaissent en relevant les durées de prise en charge pour les enfants sortis en cours d'années. A l'échelle régionale, 41 % des enfants sortis en 2021 ont bénéficié d'une prise en charge inférieure à une année : dans les Vosges, ce chiffre est de 65 % alors que dans la Marne, ce taux s'élève à 16 % soit 25 points de moins que la moyenne régionale. L'Aube et la Marne sont les territoires où la durée de prise en charge des enfants la plus importante puisque 51 % et 49 % des enfants sortis ont été accompagnés au moins trois ans.

2. Motif de sortie et parcours envisagé

❖ Motif de sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Fin de prise en charge concertée (dont déménagement prévu)	134	70	220	102	208	148	369	125	291	167	1834
Départ sans concertation ("perdu de vue", rupture de soins)	37	12	70	16	19	3	35	15	26	18	251
Décès	0	0	3	0	0	0	2	0	4	1	10
Total	171	82	293	118	227	151	406	140	321	186	2 095
Fin de prise en charge concertée (dont déménagement prévu)	78%	85%	75%	86%	92%	98%	91%	89%	91%	90%	88%
Départ sans concertation ("perdu de vue", rupture de soins)	22%	15%	24%	14%	8%	2%	9%	11%	8%	10%	12%
Décès	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0,5%	0%	1,2%	1%	0,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 24 CAMSP répondants.

Dans les CAMSP du Grand Est, en 2021, 88 % des sorties correspondent à une fin de prise en charge concertée. Cette part varie de 75 % dans la Marne à 98 % dans la Meuse. Les départs sans concertation concernent respectivement 22 % et 24 % des sorties dans les Ardennes et la Marne.

Évolution des sorties (fin de prise en charge concertée) entre 2017 et 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	77,0%	74,3%	75,9%	90,5%	85,9%	88,5%	91,8%	92,2%	90,1%	65,4%	83,3%
2018	77,4%	80,4%	68,9%	83,5%	91,9%	87,3%	85,4%	80,9%	89,8%	87,9%	83,2%
2019	79,4%	59,0%	74,7%	82,2%	92,9%	94,5%	87,1%	86,1%	95,2%	88,6%	85,2%
2020	83,9%	83,1%	81,0%	78,7%	90,2%	97,5%	86,2%	83,1%	94,3%	88,7%	87,3%
2021	78,4%	85,4%	75,1%	86,4%	91,6%	98,0%	90,9%	89,3%	90,7%	89,8%	87,5%
Évolution	1,4	11,1	-0,8	-4,1	5,7	9,5	-1,0	-2,9	0,5	24,4	4,3

Au niveau régional, les parts des sorties correspondantes à une fin de prise en charge concertée sont significativement différentes entre 2017 et 2021 (de 83,3 % à 87,5 %). Des différences sont également observées dans les départements. En effet, dans le Haut-Rhin, on compte 24,4 points en plus sur la période (65,4 % contre 89,8 %), tandis qu'en Haute-Marne on compte 4,1 points en moins sur la période (90,5 % contre 86,4 %).

❖ Parcours envisagé après le CAMSP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de suivi médico-social	38	13	42	15	24	70	57	20	8	11	298
Suivi thérapeutique libéral	23	10	64	16	36	12	49	36	111	22	379
CMPP	35	13	32	16	13	14	42	19	22	8	214
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	17	5	45	38	32	30	114	31	82	40	434
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	3	17	32	17	20	12	90	16	65	39	311
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	14	1	15	7	25	7	8	2	38	18	135
Autre CAMSP	4	11	13	12	58	5	9	1	13	15	141
Total	134	70	243	121	208	150	369	125	339	153	1 912
Sans nécessité de suivi médico-social	28%	19%	17%	12%	12%	47%	15%	16%	2%	7%	16%
Suivi thérapeutique libéral	17%	14%	26%	13%	17%	8%	13%	29%	33%	14%	20%
CMPP	26%	19%	13%	13%	6%	9%	11%	15%	6%	5%	11%
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	13%	7%	19%	31%	15%	20%	31%	25%	24%	26%	23%
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	2%	24%	13%	14%	10%	8%	24%	13%	19%	25%	16%
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	10%	1%	6%	6%	12%	5%	2%	2%	11%	12%	7%
Autre CAMSP	3%	16%	5%	10%	28%	3%	2%	1%	4%	10%	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 24 CAMSP répondants

Les parcours envisagés après les fins de prises en charge concertées sont assez variables. Un peu moins de la moitié des enfants (47 %) de la Meuse n'ont pas nécessité d'un suivi médical contre 2 % de ceux du Bas-Rhin. Pour un tiers des enfants sortis des CAMSP du Bas-Rhin, il est prévu un suivi thérapeutique libéral contre moins d'1 enfant sur 10 dans la Meuse. En Haute-Marne et en Moselle, une prise en charge par le secteur sanitaire est envisagée pour 31 % des enfants contre 7 % dans l'Aube.

Par ailleurs, en Meurthe-et-Moselle, 28 % des sortants envisagent d'aller dans un autre CAMSP.

A noter que certaines structures ont indiqué le parcours envisagé pour des enfants sans fin de prise en charge concertée.

3. Fluidité à la sortie du CAMSP

❖ Enfant en attente de sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents au 31/12 et <u>en attente d'une place</u> dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	20	26	0	0	83	18	23	6	88	35	299
% effectif présent au 31/12	5%	11%	0%	0%	25%	6%	6%	4%	13%	9%	7%
<i>Mini</i>	20	26	0	0	1	8	8	6	1	0	0
<i>Moyenne</i>	20	26	0	0	21	9	12	6	18	8	13
<i>Maxi</i>	20	26	0	0	39	10	15	6	46	30	46
dont nb d'enfants ayant une <u>notification CDAPH non réalisée</u> pour une autre structure	7	-	0	-	34	10	5	3	44	33	136
<i>Mini</i>	7	-	0	-	16	10	2	3	0	1	0
<i>Moyenne</i>	7	-	0	-	17	10	3	3	9	8	8
<i>Maxi</i>	7	-	0	-	18	10	3	3	15	27	27

Champ : 23 CAMSP répondants

Au 31 décembre 2021, 299 des enfants présents dans les CAMSP de la région sont en attente d'une place dans une autre structure (sanitaire ou médico-sociale), soit 7 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre. Cela représente, en moyenne 13 enfants par CAMSP. Les réalités locales sont néanmoins très diverses puisque les CAMSP de la Marne et de la Haute-Marne n'ont indiqué aucun enfant en attente d'une place ailleurs.

Évolution de la part d'enfants en attente d'une place dans une autre structure entre 2017 et 2021

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	5,0%	13,4%	0,0%	-	8,8%	10,3%	16,2%	3,4%	17,2%	20,9%	12,8%
2018	4,9%	7,8%	2,8%	0,0%	9,0%	12,1%	25,1%	3,9%	7,5%	19,9%	7,8%
2019	-	10,8%	0,0%	0,0%	10,8%	9,3%	18,9%	9,2%	9,3%	17,4%	8,5%
2020	3%	7%	0%	0%	15%	5%	11%	17%	12%	19%	7%
2021	5%	11%	0%	0%	25%	6%	6%	4%	13%	9%	7%
Évolution	0,2	-2,7	0,0	0,0	16,4	-3,9	-10,0	0,4	-4,3	-11,6	-5,9

Cet indicateur est plus ou moins bien renseigné d'une année à l'autre et d'un territoire à un autre.

Durant la période, la part d'enfants présents en attente d'une place dans une autre structure passe de 12,8 % à 6,7 %, soit une diminution relativement importante de -5,9 points. Dans la Haut-Rhin, la part fortement diminuée entre 2017 et 2021 passant de 20,9 % à 9 % soit une baisse de 11,6 points. A l'inverse, en Meurthe-et-Moselle, cette part a augmenté de 16,4 points sur la période.

Partie F – Ressources humaines

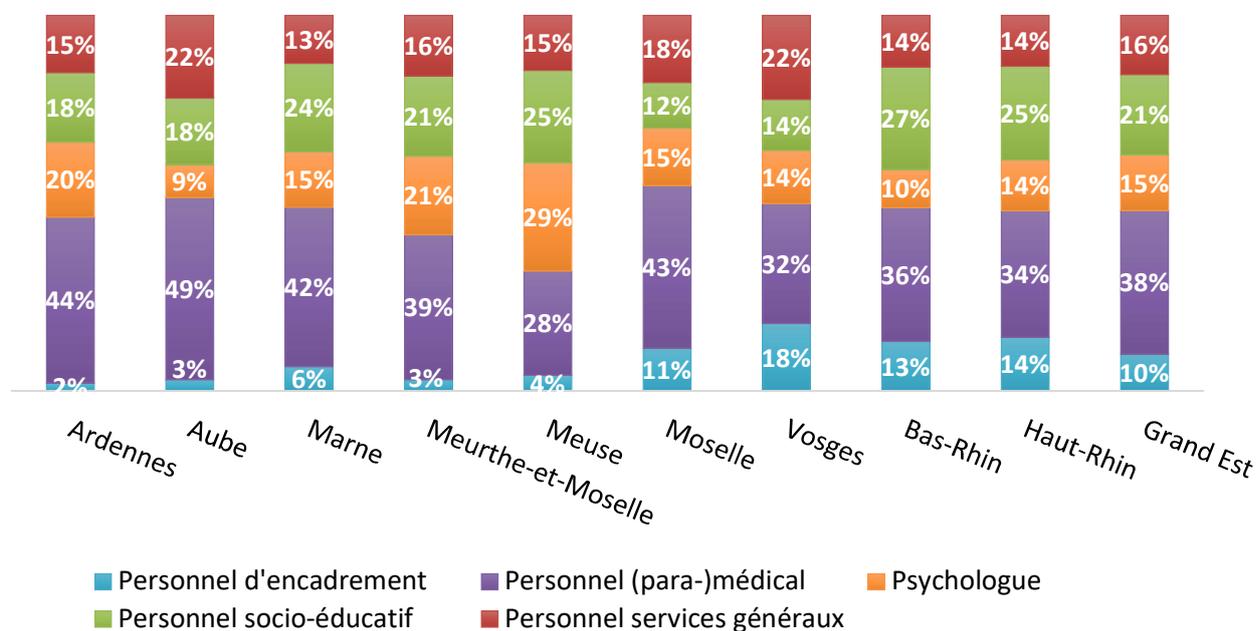
1. Ressources humaines internes

❖ Nombre d'ETP du compte administratif par métier

Au 31 décembre 2021, 254,77 professionnels ETP exercent dans les CAMSP de la région. Près de 40 % d'entre eux sont (38 %) sont des professionnels (para-) médicaux.

Les métiers les plus représentés sont les psychomotriciens (42,9 ETP), les psychologues (38,01 ETP), les secrétaires (30,05 ETP), les éducateurs de jeunes enfants (29,46 ETP) et les orthophonistes (19,86 ETP).

Ici encore, des différences sont observables entre les départements. La part du personnel paramédical est plus faible dans la Meuse (28 %) par rapport aux autres départements et ce, au profit de la part de psychologues qui y est supérieur (29 %).



Champ : 23 CAMSP répondants

❖ Taux d'ETP non pourvus (Région Grand Est)

Ensemble du Grand Est	Nb d'ETP du compte administratif	Nb d'ETP non pourvus au 31/12	Part d'emploi non pourvus
Directeur (hors médecin directeur technique)	9,09	0,05	0,6%
Médecin directeur technique	6,64	0,35	5,3%
Cadre de santé ou chef de service	9,28	0,75	8,1%
Sous-total personnel d'encadrement	25,01	1,15	4,6%
Pédiatre	7,69	1,96	25,5%
Psychiatre ou pédopsychiatre	2,94	1,05	35,7%
Neurologue ou neuropédiatre	0,87	0,00	0,0%
Médecin ORL	0,01	0,00	0,0%
Médecin de rééducation fonctionnelle	0,87	0,20	23,0%
Ophthalmologue	0,10	0,00	0,0%
Autre médecin	0,80	0,00	0,0%
Psychologue	38,01	1,00	2,6%
Psychomotricien	42,90	3,00	7,0%
Kinésithérapeute	8,18	1,34	16,4%
Orthophoniste	19,86	6,37	32,1%
Orthoptiste	1,00	0,43	43,0%
Ergothérapeute	12,13	0,35	2,9%
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	135,36	15,7	11,6%
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	8,25	0,00	0,0%
Educateur de jeunes enfants	29,46	3,10	10,5%
Puéricultrice	2,50	0,00	0,0%
Auxiliaire de puériculture / AMP	0,00	0,00	0,0%
Assistant social	12,46	1,00	8,0%
Enseignant	1,30	0,00	0,0%
Infirmier	0,00	0,00	0,0%
Autre personnel médical ou MS	0,36	0,00	0,0%
Sous-total personnel socio-éducatif	54,33	4,10	7,5%
Secrétaire	30,05	0,30	1,0%
Comptable	3,21	0,00	0,0%
Autre personnel administratif	2,55	0,00	0,0%
Personnel d'entretien	3,75	0,50	13,3%
Codeur / Interprète	0,00	0,00	0,0%
Autre	0,51	0,00	0,0%
Sous-total personnel services généraux	40,07	0,80	2,0%
TOTAL	254,77	21,75	8,5%

Plusieurs professions peinent à être recrutées au sein des plateaux techniques : 43 % des ETP des orthoptistes restent non pourvus, ainsi que 35,7 % des ETP des psychiatres et pédopsychiatres, 32,1 % de ceux des orthophonistes et 25,5 % des ETP des pédiatres.

Évolution de la part d'ETP non pourvu par profession entre 2017 et 2021

Part d'ETP non pourvu par profession	Grand Est					Évolution en point
	2017	2018	2019	2020	2021	
Directeur (hors médecin directeur technique)	10,3%	0,0%	0,0%	21,7%	0,6%	-9,8
Médecin directeur technique	16,2%	0,0%	1,9%	9,4%	5,3%	-10,9
Cadre de santé ou chef de service	1,5%	1,4%	1,3%	23,1%	8,1%	6,6
Sous-total personnel d'encadrement	9,8%	0,4%	1,0%	18,2%	4,6%	-5,2
Pédiatre	7,7%	7,3%	6,8%	10,1%	25,5%	17,8
Psychiatre ou pédopsychiatre	47,6%	96,0%	22,1%	36,6%	35,7%	-11,9
Neurologue ou neuropédiatre	0,0%	0,0%	13,9%	9,4%	0,0%	0,0
Médecin ORL		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Médecin de rééducation fonctionnelle	45,8%	57,9%	11,4%	16,5%	23,0%	-22,8
Ophthalmologue	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Autre médecin	0,0%	0,0%	0,0%	7,3%	0,0%	0,0
Psychologue	3,7%	0,6%	2,0%	12,2%	2,6%	-1,0
Psychomotricien	5,8%	6,3%	3,0%	16,1%	7,0%	1,2
Kinésithérapeute	26,5%	9,4%	7,9%	33,8%	16,4%	-10,2
Orthophoniste	18,5%	20,5%	15,2%	14,8%	32,1%	13,6
Orthoptiste	0,0%	0,0%	37,5%	15,4%	43,0%	43,0
Ergothérapeute	7,5%	3,7%	12,2%	23,1%	2,9%	-4,6
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	10,0%	8,9%	6,9%	16,9%	11,6%	1,6
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	0,0%	6,3%	9,5%	6,2%	0,0%	0,0
Educateur de jeunes enfants	8,6%	2,8%	0,6%	11,6%	10,5%	2,0
Puéricultrice	0,0%	0,0%	10,0%	8,0%	0,0%	0,0
Auxiliaire de puériculture / AMP	100,0%	0,0%	/	/	/	/
Assistant social	5,9%	1,8%	6,5%	6,0%	8,0%	2,1
Enseignant		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Infirmier	0,0%	/	/	/	/	/
Autre personnel médical ou MS	/	40,0%	/	/	/	/
Sous-total personnel socio-éducatif	7,6%	3,0%	3,7%	9,1%	7,55%	0,0
Secrétaire	4,9%	0,3%	0,4%	5,4%	1,0%	-3,9
Comptable	14,1%	0,0%	0,0%	14,6%	0,0%	-14,1
Autre personnel administratif	10,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-10,1
Personnel d'entretien	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	13,3%	13,3
Codeur / Interprète		/	/	/	/	/
Autre	0,0%	/	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Sous-total personnel services généraux	5,9%	0,2%	0,3%	5,3%	2,0%	-4,0
TOTAL	8,7%	5,3%	4,5%	13,5%	8,5%	-0,2

En ce qui concerne les ETP non pourvus, les variations sont assez hétérogènes d'une profession à une autre et d'une année à une autre. Pour le personnel encadrant, on passe de près de 10 % d'ETP non pourvus en 2017 à 4,6 % en 2021, cette part représentait 1 % ou moins en 2018 et 2019.

La part d'ETP non pourvus pour le personnel (para)médical et psychologue est en diminution par rapport à l'année 2020 puisqu'elle passe de 16,9 % à 11,6 % soit une baisse de 5,3 points. On constate une forte augmentation des ETP non pourvus des Orthophonistes et Orthoptistes qui passent respectivement de 14,8 et 15,4 % en 2020 à 32,1 % et 43 % en 2021.

L'année 2021 est marquée par une diminution des ETP non pourvus avec 8,5 % d'ETP non pourvus toutes professions confondues. Néanmoins cette donnée reste supérieure à celles de 2018 (5,3 %) et 2019 (4,5 %).

Annexe

Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
IMC et pathologies vasculaires ante-péri natales	3	16	8	4	2	0	7	-	33	10	83
Autres encéphalopathies anténatales acquises	2	7	1	5	0	2	4	-	4	8	33
<i>dont Syndrome d'Alcoolisation Fœtale et TSAF</i>	1	5	1	1	0	2	1	0	1	0	12
<i>dont autres toxiques (AVP, CBZ, etc)</i>	-	1	0	0	0	0	0	0	1	2	4
<i>dont Infections (CMV, Toxo, etc.)</i>	-	1	0	0	2	0	0	0	1	0	4
Pathologies génétiques (chromosomiques et géniques)	15	28	21	13	2	0	17	5	95	34	230
<i>dont Trisomie 21</i>	6	3	8	7	1	0	7	4	28	2	66
<i>dont X fragile</i>	1	2	1	1	0	0	0	0	4	0	9
<i>dont Microdélétions et anomalies en CGH Array</i>	8	3	4	2	1	0	5	0	47	3	73
Autres encéphalopathies développementales et/ou malformatives et/ou épileptique	24	4	8	7	0	2	12	0	34	11	102
Autisme et autres TED	36	6	23	7	0	0	47	4	32	20	175
Encéphalopathies post natales acquises traumatiques ou lésionnelles	-	5	2	1	0	5	1	2	4	3	23
Autres pathologies	72	16	84	64	3	0	209	2	48	76	574
<i>dont facteurs psycho-sociaux dominants</i>	72	6	11	49	3	0	108	0	25	14	288
Etiologie inconnue	51	38	34	33	0	147	24	0	127	34	488
TOTAL	291	141	206	194	14	158	442	17	484	217	2 164
<i>dont nb d'enfants avec une maladie rare</i>	1	25	17	23	0	0	0	0	12	2	80

Nombre d'ETP du compte administratif par métier

Nb d'ETP au 31/12	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Directeur (hors médecin directeur technique)	0,25	0,3	1,2	-	0,09	-	1	1	2,75	2,5	9,09
Médecin directeur technique	0,1	0,15	1	-	-	-	1,05	0,1	2,4	1,84	6,64
Cadre de santé ou chef de service	0	-	0	-	0,7	0,53	2	2,6	1,85	1,6	9,28
Sous-total personnel d'encadrement	0,35	0,45	2,20	-	0,79	0,53	4,05	3,70	7,00	5,94	25,01
Pédiatre	0,8	0,65	1,19	-	1,67	0,6	0,5	1,5	0,7	0,08	7,69
Psychiatre ou pédopsychiatre	0,14	0,42	0,4	-	0,6	-	0,3	0,2	0,78	0,1	2,94
Neurologue ou neuropédiatre	0	-	0	-	-	-	0,4	-	0,35	0,12	0,87
Médecin ORL	0	-	0	-	0,01	-	-	-	0	0	0,01
Médecin de rééducation fonctionnelle	0	-	0	-	-	-	0,75	-	0,05	0,07	0,87
Ophthalmologue	0	-	0,1	-	-	-	-	-	0	0	0,1
Autre médecin	0	-	0	-	-	-	-	-	0	0,8	0,8
Psychologue	3,25	1,3	5,03	-	5,44	3,64	5,45	2,91	5,38	5,61	38,01
Psychomotricien	3,85	4	6,2	-	3,5	1,15	7,35	2,7	7,4	6,75	42,9
Kinésithérapeute	0	-	1,3	-	0,1	-	1,74	1	2,7	1,34	8,18
Orthophoniste	2,38	1,6	3,5	-	2,75	0,5	2,93	1,2	3,5	1,5	19,86
Orthoptiste	0	-	0,1	-	-	-	0	-	0,75	0,15	1
Ergothérapeute	0	0,6	1,65	-	1,45	1,25	1,4	-	2,7	3,08	12,13
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	10,42	8,57	19,47	-	15,52	7,14	20,82	9,51	24,31	19,60	135,36
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	0	1,85	0,5	-	1	-	0,4	-	1,5	3	8,25
Educateur de jeunes enfants	2,5	0,7	2,5	-	0,8	1,6	2,8	2,8	9,51	6,25	29,46
Puéricultrice	0	-	2	-	0,5	-	0	-	0	0	2,5
Auxiliaire de puériculture / AMP	0	-	0	-	-	-	0	-	0	0	0
Assistant social	0,5	0,1	3	-	2	1,5	1,1	-	3,5	0,76	12,46
Enseignant	0	-	0	-	1,3	-	0	-	0	0	1,3
Infirmier	0	-	0	-	-	-	0	-	0	0	0
Autre personnel médical ou MS	0	-	0	-	-	-	0	-	0	0,36	0,36
Sous-total personnel socio-éducatif	3,00	2,65	8,00	-	5,60	3,10	4,30	2,80	14,51	10,37	54,33
Secrétaire	1,63	2	3,92	-	4,2	1,85	4,1	2,4	5,25	4,7	30,05
Comptable	0,15	-	0,16	-	-	-	0,9	1	1	0	3,21
Autre personnel administratif	0,2	0,7	0,2	-	-	-	0,5	0,75	0,2		2,55
Personnel d'entretien	0,5	0,6	0,07	-	-	-	0,79	0,46	0,84	0,49	3,75
Codeur / Interprète	0	-	0	-	-	-	-	-	0	0	0
Autre	0	-	0	-	-	-	0,06	-	0	0,45	0,51
Sous-total personnel services généraux	2,48	3,30	4,35	-	4,20	1,85	6,35	4,61	7,29	5,64	40,07
Total	16,25	14,97	34,02	-	26,11	12,62	35,52	20,62	53,11	41,55	254,77